



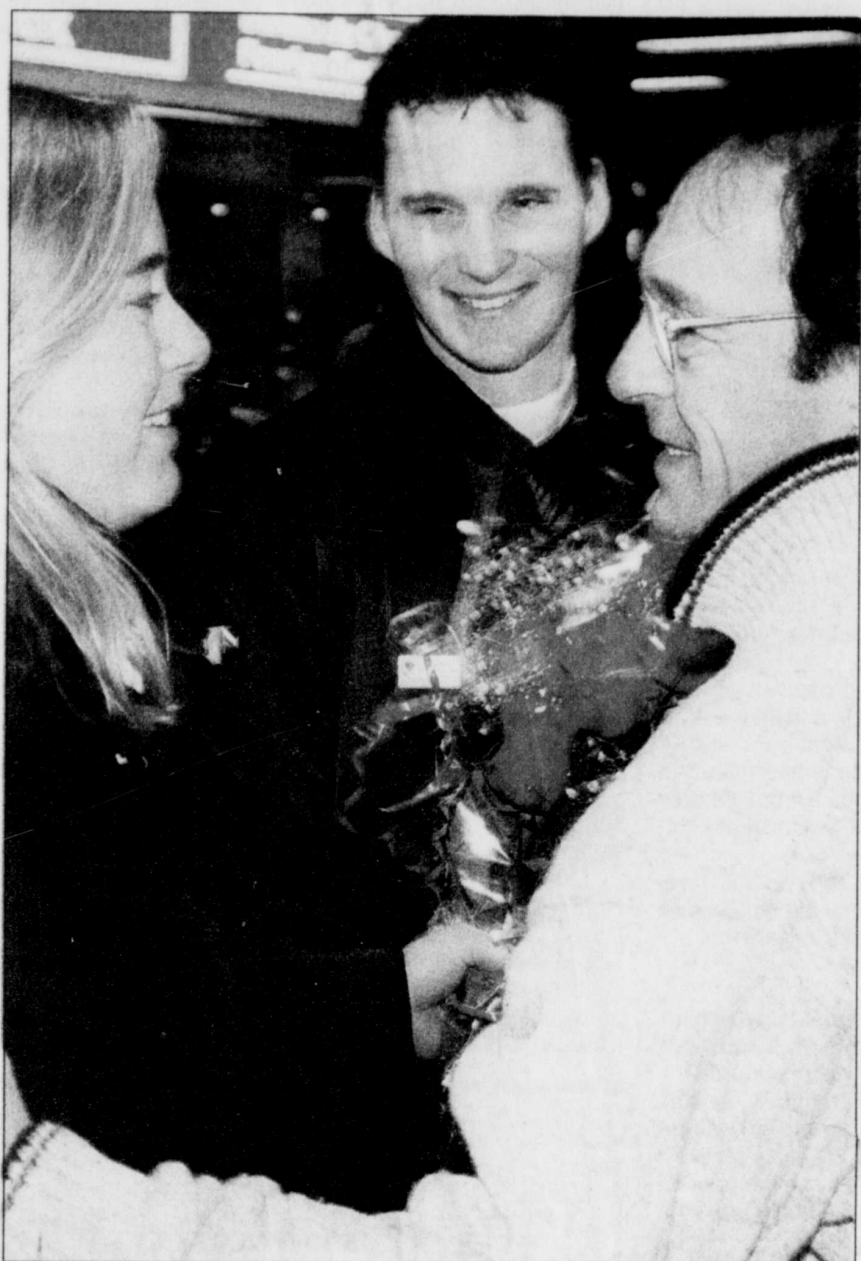
LE QUOTIDIEN DE LA CAPITALE

LE SOLEIL

QUÉBEC, LE LUNDI 25 JANVIER 1999

www.lesoleil.com

Mélanie de retour



Mélanie Turgeon est rentrée, hier, à Québec, fière de sa sixième place aux compétitions du week-end à Cortina D'Ampezzo. Elle a été accueillie à l'aéroport par son ami Jean-Philippe et son père Ronald. Détails en page D 1.

1 million de fidèles pour le pape à Mexico

MEXICO (AFP, AP) — Jean-Paul II a rassemblé à Mexico, hier, une foule record de plus d'un million de fidèles lors d'une messe en plein air que le pape a dédiée aux Indiens du Mexique où un mouvement de guérilla défenseur de la cause indigène est actif depuis cinq ans.

À bord de sa «papamobile», Jean Paul II a pris un véritable «bain de foule» en parcourant le circuit automobile «Hermanos Rodriguez» de la capitale, acclamé par plus d'un million de fidèles en liesse. Selon les autorités de Mexico, un million de croyants étaient par ailleurs rassemblés aux alentours du circuit automobile. Une personne est morte d'un arrêt cardiaque et 63 autres ont été hospitalisées parmi les fidèles, a-t-on indiqué de source officielle.

Des membres de l'état-major présidentiel — chargé de la sécurité du pape — ont indiqué que cette messe avait représenté la plus forte concen-

Plus grande foule jamais rassemblée à Mexico

tration populaire jamais enregistrée à Mexico. Le souverain pontife, qui effectuait sa quatrième visite au Mexique, a ainsi battu tous les records d'assistance sur ce circuit où se sont produits de grandes vedettes mondiales de la chanson tels Madonna, Pink Floyd ou les Rolling Stones.

Arrivé en hélicoptère, le pape a été acclamé aux cris de «Jean-Paul II, tout le monde t'aime». Puis, il a pris place dans sa «papamobile» pour faire plusieurs fois le tour du circuit lentement afin de bénir de près le plus de croyants possible.

Voir PAPE en A 2 >



Comme cette Mexicaine, ils étaient un million à célébrer avec le pape à Mexico.

Le CIO présente des excuses

Six exclusions, trois membres sous enquête et une séance de remontrances

■ LAUSANNE (AP PC et AFP) — Les dirigeants de l'olympisme ont présenté des excuses et ont demandé, hier, l'exclusion de six membres du Comité international olympique dans la plus grosse affaire de corruption de l'histoire des Jeux.

Trois autres membres continuent de faire l'objet d'une enquête, et un autre a été sermonné pour ses actions par le comité exécutif du CIO, a annoncé le président Juan Antonio Samaranch.

« Cette situation n'aurait pas dû survenir. Nous sommes désolés, a déclaré le président Juan Antonio Samaranch. J'espère que les actions prises aujourd'hui feront la démonstration que nous ne voulons plus que cette situation ne se reproduise jamais. »

Samaranch a fait ces déclarations au terme des deux jours de réunion de la commission d'enquête mise en

« Un grand tort au mouvement olympique »

place pour enquêter sur l'affaire de corruption concernant l'attribution des Jeux olympiques d'hiver 2002 à la ville de Salt Lake City.

Samaranch a annoncé que les sanctions ont été votées à l'unanimité et qu'il a été demandé aux six membres concernés de démissionner pour avoir porté « un grand tort au mouvement olympique ».

Il a ajouté qu'une troisième démis-

Voir CIO en A 2 >

AUTRE TEXTE

□ Réactions Page A 2

Déception

KATHLEEN LAVOIE
Le Soleil

QUÉBEC — Le rapport de la Commission d'enquête du Comité international olympique (CIO) dévoilé hier par le président du mouvement, Juan Antonio Samaranch, n'a comblé qu'à moitié les attentes des principaux acteurs de Québec 2002.

Au cours des derniers jours, l'ancien président du comité de candidature, René Paquet, avait manifesté le souhait que l'organisation ne se contente pas de revoir son processus de sélection des villes hôtes, mais aussi son fonctionnement interne. À l'annonce des recommandations émises par la Commission, il s'est dit quelque peu déçu de la teneur du rapport rédigé par l'avocat montréalais Dick Pound.

Voir DÉCEPTION en A 2 >



Les membres du CIO lors de la conférence de presse donnée hier, à Lausanne.

C'est quoi des watts au m²?

OTTAWA (PC) — Ayant décidé vers la fin décembre d'annoncer le facteur éolien autrement, Environnement Canada a appris à ses dépens, lors de la récente vague de froid, qu'il ne faut pas bousculer les féroces de météo.

Habités à un «facteur vent de -23 degrés Celsius», les Ontariens du sud de la province ont soudainement constaté, vers la mi-janvier, que cet indicateur prenait désormais la forme de quelque «1700 watts par mètre carré».

C'est à la fin du mois de décembre qu'Environnement Canada s'est mis à transmettre, dans le sud de la provin-

Voir WATTS en A 2 >

PROSTITUÉES AU SERVICE DES MEMBRES DU CIO...



LA MÉTÉO

Maximum -8, minimum -16

Passages nuageux. Demain: ciel variable. Détails page C 2.



QUÉBEC, 103^e ANNÉE, N° 29
FLORIDE, 1.75 \$ US
MONTREAL, OTTAWA 70¢ PLUS TAXES
60¢ PLUS TAXES

LUNDI



ALTIMA GXE 1999
1900\$ comptant
48 mois 279\$ / mois + tx
La vie est une route. A vous d'en profiter.
PAQUET NISSAN
3580, boul. de la Rive-Sud, Lévis 838-3838

CIO Choix maintenus

Suite de la Une

sion a été reçue en raison de ce scandale, mais aucun des sanctionnés n'a été identifié.

DES EXCUSES

Le président du CIO Juan Antonio Samaranch a exprimé, dimanche à Lausanne, ses « plus sincères excuses » à propos des affaires de corruption liées aux Jeux de 2002 de Salt Lake City et mettant en cause des membres du Comité international olympique.

« Je souhaite exprimer mes plus sincères excuses aux athlètes, à la population de Salt Lake City, à l'ensemble de la famille olympique et aux millions de citoyens de par le monde qui rêvent les Jeux et tiennent en grande estime les hautes valeurs que ceux-ci représentent ».

« Je souhaite que les mesures prises aujourd'hui (par la commission exécutive qui a décidé de six expulsions et d'un blâme) manifestent notre volonté d'empêcher qu'une telle situation se renouvelle ».

SITES MAINTENUS

Samaranch a précisé que les JO de l'an 2000 resteront attribués à Sydney et ceux de 2002 à Salt Lake City, malgré le parfum de scandale flottant autour des deux cités.

« Je veux être clair sur un point: les Jeux seront présentés à Sydney et à Salt Lake City, a déclaré le président. Il n'y aura pas de site de rechange. »

Le CIO va créer une commission de l'éthique et continuer ses investigations concernant les villes candidates.

Malgré qu'il n'ait aucunement envie de démissionner, Samaranch a dit qu'il se soumettra à un vote de confiance lors de la session plénière extraordinaire du CIO les 17 et 18 mars prochains.

« Je n'ai jamais pensé démissionner. Mon souhait est de laisser un CIO réformé avec le prestige qu'il mérite », a déclaré Samaranch.

Cette session devra entériner les avis d'exclusion émis hier par la commission exécutive du CIO. Jusque-là, les six membres sont suspendus, a expliqué le président.

Dick Pound, le vice-président du CIO et chef de la commission d'enquête sur Salt Lake City a apporté quelques précisions.

« Nous n'accusons aucun membre de corruption, ni ne dénonçons une attitude criminelle de leur part, a dit Pound. Ces membres sont coupables d'avoir rompu leur serment, et d'avoir mis à mal la réputation du CIO. »

Agustin Arroyo (Equateur), Jean-Claude Ganga (République du Congo), Zein El Abdin Ahmed Abdel Gadir (Soudan), Lamine Keita (Mali), Charles Mukora (Kenya) et Sergio Santander (Chili) sont donc suspendus jusqu'au vote de la session plénière extraordinaire convo-

quée les 17 et 18 mars, et qui devra entériner leur exclusion par deux tiers des voix.

Une enquête continue à l'encontre de Louis Guirandou-N'Diaye (Cote d'Ivoire), Kim Un-yong (Corée du Sud) et Vitaly Smirnov (Russie), a fait savoir François Carrard, le directeur du CIO.

Il a ajouté que le Néerlandais Anton Geesink a reçu un avertissement. Enfin, David Sibandze membre du CIO du Swasiland, a démissionné, hier, comme l'avaient fait cette semaine la Finlandaise Pirjo Haeggman et le Libyen Bashir Mohamed Attarabulsi.

PAS UNANIME

Ce début de grande lessive ne fait pas l'unanimité.

Alain Calmat, l'ex-ministre des Sports français et champion du monde de patinage artistique en 1965, a vivement réagi aux propos de Samaranch.

« Depuis près de 20 ans que M. Samaranch est président du Comité international olympique, le dopage et la corruption se sont considérablement développés. Nous en avons eu la preuve ce soir, puisqu'il y a eu des sanctions », a déclaré Calmat.

« Mais je vois que M. Samaranch ne répond pas véritablement à la question, car il s'agit simplement là de s'occuper de lampistes et non pas véritablement de la cause. Cette cause, c'est l'ultralibéralisme dans le Comité international olympique. C'est l'argent dans le sport, le "fric", et il faudrait que M. Samaranch change. Alors, il dit que ça changera avec son successeur. Et bien je crois que son successeur devra être nommé très rapidement. »

Hier, François Carrard a annoncé que la désignation de la ville chargée d'accueillir les JO d'hiver en 2006 sera faite en juin prochain par un « comité de sélection ».

Ce comité de sélection sera composé de huit membres du CIO, trois athlètes, un représentant des sports d'hiver, un dirigeant d'un comité national olympique, le plus ancien membre du CIO, et par le président de la commission d'évaluation des JO de 2006.

Ce procédé servira de test pour les désignations futures des villes olympiques, a dit Carrard. Pour 2008 et après, la procédure sera décidée après la désignation de la ville élue pour accueillir les JO d'hiver 2006.

Actuellement, les villes olympiques sont désignées par un vote de l'ensemble des 114 membres du CIO.

Selon certains membres du CIO, ce grand déballage viserait à faire démissionner Juan Antonio Samaranch, président depuis 1980 mais élu jusqu'en 2001. Sous sa direction, le CIO a fait sa révolution: des 880 millions de dollars de déficit recensés lors des JO de Montréal en 1976, on est passé à l'estimation de 2,4 milliards de dollars de bénéfices prévus lors des JO d'Athènes en 2004.

DÉCEPTION Les perdants

Suite de la Une

« Je n'ai pas senti de volonté très ferme de la part du CIO de procéder à une réforme en profondeur de son organisation. Cela dit, ils ont parlé d'un nouveau processus de sélection, ce qui me semble être un pas dans la bonne direction », a-t-il affirmé.

Selon M. Paquet, les grands perdants dans cette histoire demeurent encore et toujours les jeunes.

« On ne leur a fait que des excuses du bout des lèvres et on n'a pas beaucoup parlé des athlètes non plus... Dans l'idée que je me fais d'un CIO réformé, il y aurait une place pour les athlètes ainsi que pour les personnes s'étant déjà impliquées dans des candidatures antérieures. »

Pour ce qui est des six têtes qui sont disparues du paysage olympique, hier, M. Paquet estime que c'est de façon « très polie » que la porte leur a été montrée. En effet, jamais, lors de la conférence de presse du CIO, Juan Antonio Samaranch, Dick Pound ou encore le directeur général François Carrard n'ont prononcé le mot « corruption » dans leur cas. Ils ont préféré parler de « manquement grave à l'éthique ».

Quant au règne du président Samaranch, il ne semble toujours pas être compromis par le scandale. M. Paquet continue néanmoins de penser qu'« il devrait partir ».

COMITÉ ÉLECTORAL

René Paquet se disait par ailleurs heureux de constater que le CIO allait procéder à la mise sur pied d'un comité électoral mixte pour la sélection de la ville hôte des Jeux de 2006. « L'ensemble de la proposition dit que ce sera un essai en 2006. Il faut donner la chance au cœur. »

En ce qui a trait à l'élargissement de l'enquête auprès de toutes les villes candidates depuis le milieu des années 80, M. Paquet est confiant que Québec saura répondre adéquatement aux demandes du CIO.

« Les gens du CIO sont les bienvenus. Les livres de la candidature de Québec ont toujours été ouverts à ceux qui voulaient fouiller dedans. Nous avons toujours été très transparents pour ce qui était de la provenance des fonds et de l'utilisation qui en avait été faite. »

L'ancien bras droit de M. Paquet, le directeur général Jean Grenier, soutenait lui aussi qu'il n'y avait rien d'inquietant dans une éventuelle visite des enquêteurs du CIO.

« Ça me plaît de savoir qu'on aura probablement leur visite, parce que l'on a tout à y gagner. Mais comme ça crée une situation quasi-juridique, je ne commenterai pas davantage. Je laisse plutôt notre maire le faire. »

Lui qui dit avoir gardé la foi en l'idéal olympique, faisait remarquer que l'enquête sera une belle occasion pour Québec de faire reconnaître son « honneur de fair play sportif ».

CHEZ LES ÉLUS

Chez les élus, les premières réactions allaient un peu dans tous les sens, hier. À l'instar de René Paquet, le maire de Québec relevait surtout le manque d'autocritique du CIO.

« Le CIO se place du côté du justicier trompé. C'est le point le plus faible, selon moi. L'organisation veut se sauver elle-même et pour ça, elle met le pied sur 14 têtes » a déploré Jean-Paul L'Allier, qui a réservé ses seuls commentaires au Réseau de l'information, à Télévision Quatre-Saisons et à la télévision suisse.

Les autres médias présents à l'hôtel de ville au moment de ses déclarations se sont vus nier leurs demandes d'entrevues. Ils ont plutôt été enjoins, par un communiqué laconique remis sur place, de s'y représenter ce matin, alors que le maire serait « disponible » pour répondre à leurs questions.

À la Ville de Sainte-Foy, la mairesse Andrée P. Boucher ne s'est pas tant fait prier. Même si elle admettait ne pas avoir suivi l'annonce du CIO, elle n'a pas manqué de signifier son soulagement de voir enfin résolues au grand jour les irrégularités commises au fil des années.

« Dieu soit loué que ce soit sorti, a-t-elle lancé, surtout pour la population et les athlètes. Autrefois, il y avait la chair à canon. Aujourd'hui, on croirait qu'il y a la chair à profit... »

M^{me} Boucher se rappelait notamment la visite de certains membres du CIO, hier. C'était au moment où elle avait manifesté son opposition au projet olympique.

« J'ai été frappée à quel point l'opposition les dérangeait. Je dirais même davantage que les gens de la région. Et ils étaient très informés. Aujourd'hui on peut comprendre, dans le contexte où tout n'était pas limpide, que l'opposition n'était pas souhaitable. »

Sur la question des compensations financières, cette fois, la mairesse de Sainte-Foy n'a pas hésité à écorcher les bonzettes de Québec 2002.

« Ceux qui croient en une compensation financière sont des naïfs irréductibles. Ce sont eux qui auraient dû fouiller un peu plus au départ pour savoir comment les choses se passaient. Désormais, l'essentiel, c'est que ça se nettoie », a-t-elle maintenu.

Selon M^{me} Boucher, considérant les critères d'attribution avancés, le nombre de villes qui auraient droit à une compensation est si élevé, qu'il est plutôt improbable qu'elles reçoivent toutes une compensation.

« Avec cette histoire-là, on dirait qu'on a l'air encore plus hurluberlus qu'au début. »

La leçon à tirer de cette aventure, selon elle, c'est de demeurer sur ses gardes face aux grandes institutions comme le CIO.

« Il faut se méfier de ce qui est énorme. Plus un organisme est gros, plus il est difficile à contrôler. Plus il y a de l'argent et de la compétition en cause, plus c'est dangereux. »

Québec n'a pas de cause légale, selon Dick Pound

KATHLEEN LAVOIE

Le Soleil

QUÉBEC — Dans une entrevue accordée au Point de Radio-Canada, hier, l'avocat montréalais Dick Pound, qui a été chargé de l'enquête interne du Comité international olympique (CIO) sur l'octroi des Jeux de 2002, n'accordait aucun fondement légal à une éventuelle poursuite de la Ville de Québec contre le CIO.

« Il faudra attendre pour savoir si on va procéder ou non. (...) Mais il faut examiner le vote: 54 pour Salt Lake City et 7 pour Québec. (...) Comme avocat, je préférerais défendre le CIO qu'avancer la cause de la Ville de Québec », a-t-il laissé entendre.

Selon le vice-président du CIO, Québec n'a pas réellement de cause légale contre l'organisme. Il estime d'ailleurs nulles les chances de la Ville de sortir gagnante d'une telle procédure. « Mais moi je ne suis pas juge. Je ne suis qu'avocat », a-t-il terminé.

Quant aux mesures mises de l'avant par le Comité, hier, Pound a admis qu'elles venaient simplifier un processus qui n'était « apparemment pas bon ». « Nous sommes prêts à faire n'importe quel changement nécessaire pour le futur. Pour 2006, il n'y aura que 15 personnes qui vont voter. »

PAPE Podium

Suite de la Une

« Mexique toujours fidèle », a crié la foule reprenant ainsi des paroles prononcées par le pape lors de sa première visite au Mexique, en 1979.

Le pape s'est ensuite rendu à l'autel, installé sur un gigantesque podium entouré d'un côté d'une image de la Vierge de Guadalupe, la sainte patronne du Mexique, de l'autre d'une image de Juan Diego, l'Indien auquel la Vierge est, selon la tradition, apparue en 1531.

« Devant la Vierge de Guadalupe, je dépose les attentes et les espoirs des peuples indigènes qui, avec leur propre culture, espèrent réaliser leurs aspirations légitimes et le développement auquel ils ont droit », a dit le pape.

GUÉRILLA

Jean-Paul II a fait ainsi allusion au conflit qui, depuis cinq ans, oppose le gouvernement à la guérilla zapatiste du Chiapas (sud), qui s'est érigée en défenseur des populations indiennes et réclame en leur faveur un statut d'autonomie.

Même si le pape n'a pas cité explicitement le mot « Chiapas », ses paroles ont été interprétées comme une invitation à reprendre des discussions de paix interrompues depuis septembre 1996.

De nombreux Indiens venus de différentes régions du pays ont assisté à la messe, la plupart revêtus de leurs costumes traditionnels.

Plusieurs responsables d'organisation d'Indiens du Chiapas ont apprécié les déclarations du pape, tout en restant sceptiques sur la volonté du gouvernement de les mettre en pratique.

FERVEUR RELIGIEUSE

Témoignant de la ferveur religieuse des Mexicains, dès samedi soir, des centaines de milliers de personnes s'étaient rendues sur le circuit automobile où, malgré un froid de 0°C, elles ont passé la nuit pour être certaines de ne pas manquer la messe d'hier. À l'aube, le mercure affichait moins cinq degrés et, selon la chaîne mexicaine Televisa TV, 400 personnes ont été soignées pour hypothermie.

« Je n'ai jamais eu aussi froid de ma vie », a dit Maria Jimenez, 46 ans. Mais « savoir que je pourrai voir le pape, m'a réchauffée », a-t-elle ajouté.

Dans son homélie, le pape a également évoqué la pauvreté qui affecte au Mexique près de 50% de la population. « Il faut que tous et chacun des enfants de cette patrie aient le nécessaire pour mener une vie digne », a-t-il dit.

WATTS Facteur vent

Suite de la Une

ce, le facteur éolien en watts par mètre carré. La température étant plutôt clémente, les réactions se sont faites peu nombreuses. Mais le 13 janvier a vu le mercure piquer du nez: personne ne comprenait le nouveau facteur vent de 2000, pas même les stations de radio.

ANCIENNE FORMULE

Les bureaux d'Environnement Canada ont donc repris l'ancienne formule pour décrire le facteur éolien.

« Les réactions allaient de la consternation à l'amusement », a affirmé Jeff Coulson, d'Environnement Canada, qui avait passé un an à faire de la sensibilisation publique et médiatique de façon « intensive ».

Autrement dit, un facteur de 2000 watts par mètre carré représente la quantité d'énergie qui, à tout moment, s'échappe d'un mètre de peau exposée au vent hivernal.

Le message n'a peut-être pas passé. « Y a-t-il quelqu'un à Environnement Canada qui a perdu la tête? », a lancé Bill Carroll, directeur des nouvelles à la station de radio CFRB, à Toronto. Les gens n'ont même pas encore saisi le système métrique pour les averse de neige, a-t-il affirmé. Quand la station n'indique une tempête qu'en termes de centimètres, « le téléphone ne dérouge pas ».

« Si les gens ne peuvent pas faire cet ajustement, c'est impossible pour eux de comprendre les watts par mètre carré. Il faut tenir un langage simple: fait-il froid? », a ajouté M. Carroll.

M. Coulson a confié que cette nouvelle mesure faisait actuellement l'objet d'une révision. « Nous espérons qu'un peu de sensibilisation devrait aider les gens à se familiariser avec les watts par mètre carré. »

Le nouveau facteur éolien survivra toutefois dans le Nord et l'Ouest de l'Ontario.

Datant des années 1930, le concept du facteur éolien est une invention d'explorateurs de l'Antarctique, qui souhaitent mesurer le genre de froid piquant que ne peut détecter un simple thermomètre.

NOS TROIS MAGASINS
SERONT FERMÉS
LE LUNDI 25 JANVIER
POUR NOTRE INVENTAIRE ANNUEL

LA VENTE DE JANVIER
SE POURSUIVRA
DANS TOUS NOS RAYONS
LE MARDI 26 JANVIER
DÈS 9H30

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX-QUÉBEC

TABLE DES MATIÈRES

CAHIER A
La Capitale 3 à 7
Le Québec et le Canada 8 à 12
Le Monde 13 et 14

CAHIER B
Questions d'argent 1 à 12
Automobile 1, 6 à 9 et 12
Opinions 10 et 11

CAHIER C
Télé Magazine 1 et 2
Arts et spectacles 3 à 11
Votre agenda 4
Ce soir à la télé 2
Annonces classées 6 à 10
Décès 10 et 11

CAHIER D SPORTS
François Gagnon 1
Statistiques 2 et 4
Jeux et BD 7

SERVICES
Abonnements 686-3344
1-800-463-2362
Annonces classées 686-3311
Carrières et Professions 686-3270
Internet www.lesoleil.com
Promotion 686-3342
Publicité Détaillants 686-3435
Publicité générale 686-3270
Rédaction 686-3394
Renseignements 686-3233

341
jours



avant l'an
2000

LE SOLEIL, journal quotidien fondé en 1896, est produit par LE SOLEIL, division du Groupe UniMedia qui en est l'éditeur. Il est situé au 925, chemin Saint-Louis. Son adresse postale est: C.P. 1547, Succ. Terminus Québec, Québec, G1K 7J6. Il est imprimé par Imprimerie Canada, au 5000, rue Hugues-Randoin, à Québec. Envoi de publication - Numéro de convention 0470198. Seule la Presse canadienne est autorisée à utiliser et à diffuser les informations publiées dans LE SOLEIL. ISSN 0319-0730

NUMÉROS CHANCEUX

LA QUOTIDIENNE
tirage du 24-01-99
2-2-2
2-2-7-8

6/49
tirage du 23-01-99
4-5-9-17-30-41
(complémentaire)
20

EXTRA (23-01-99)
306773

QUÉBEC 49
tirage du 23-01-99
5-13-14-21-37-42
(complémentaire)
23

BANCO
tirage du 24-01-99
2-4-7-13-16-17-20-28-29-34
35-39-48-53-57-58-60-63-68-70
EXTRA (24-01-99)
472859

C'ÉTAIT HIER

1991 — Dans la guerre du golfe persique, l'Irak déclenche une immense marée noire dans le golfe.
1973 — Création de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

RÉFLEXION

Il n'est pas de travail plus pénible que celui de chercher du travail.
Antoine Gérin-Lajoie

LA CAPITALE

ET SES RÉGIONS

Extrême limite

Une femme et son bébé intoxiqués à l'oxyde de carbone

CLAUDETTE SAMSON
Le Soleil

■ QUÉBEC — Une jeune maman et son bébé de 20 mois ont échappé de justesse à une intoxication à l'oxyde de carbone, hier soir, dans le quartier Limoilou. Une sableuse à plancher fonctionnant au gaz propane est à l'origine de cet incident qui aurait pu leur coûter la vie.

Les victimes étaient presque inconscientes à l'arrivée du conjoint de la femme de 30 ans, dans leur résidence du 75, rue des Ormes. Selon des informations fournies en fin de soirée par le Dr Pierre Auger, du Centre de santé publique, la dame avait utilisé la sableuse, apparemment défectueuse, pendant 20 minutes. Voyant que son petit garçon n'allait pas bien, elle a appelé son conjoint. À son arrivée, celui-ci a constaté que sa compagne aussi présentait des symptômes.

Ils ont été transportés en ambulance vers l'hôpital Saint-François d'Assise, peu après 20 h. Les médecins ont jugé qu'il n'était pas nécessaire de les transporter à Montréal pour un traitement en chambre hyperbare.

Par contre, ils devaient être gardés pour observation, au moins pour la nuit, selon le Dr Auger.

Selon le porte-parole de la Coopérative des techniciens ambulanciers du Québec métro, Denis Lachance, des ambulanciers passaient dans la rue au moment où l'homme constatait la situation. Il leur a fait signe, et ceux-ci sont entrés dans la maison. Nouveau hasard, des policiers se sont pointés dans le coin au même moment, et tout ce beau monde a circulé dans la maison.

Un geste banal qui aurait pu être dangereux, selon le Dr Pierre Auger, puisque la concentration d'oxyde de carbone leur était inconnue.

À l'arrivée des pompiers, à 20 h 16, elle était de 200 parties par million. Selon le médecin, elle a pu être nettement plus élevée.

À 1200 parties par million, on parle du stade de DIVS, soit Danger immédiat pour votre santé, dit-il.

Le niveau de concentration et le temps d'exposition au poison constituent toujours le nœud du problème. Une exposition de plusieurs minutes à une concentration élevée peut laisser des séquelles neurologiques, qui peuvent même n'apparaître que deux semaines plus tard, selon le médecin. Le traitement en chambre hyperbare permet d'atténuer ces séquelles. Curieusement, note-t-il, les bébés sont généralement moins atteints, bien qu'ils soient aussi à risque.

Pour les personnes cardiaques, une telle intoxication peut déclencher un infarctus. Le problème de l'oxyde de carbone, c'est qu'il ne sent rien et est invisible. «C'est ce qu'il y a de plus bête», souligne le médecin.

Et le danger existe même lorsque les fenêtres sont ouvertes, tient-il à préciser. C'était d'ailleurs le cas sur la rue des Ormes, hier. Cet avis s'applique aussi très bien aux personnes qui pensent pouvoir utiliser impunément un poêle B.B.Q. dans une résidence.

Le Dr Auger a examiné les voisins de l'immeuble. Leur état était bon, dit-il.



COLLABORATION SPÉCIALE, STÉPHANE VERREAU
Les pompiers ont secouru les victimes de justesse.

Où te caches-tu, doux printemps?



LE SOLEIL, PATRICE LAROCHE

La région de Québec a fracassé un nouveau record de température hier, alors que le mercure est monté à 9°Celsius autour de la capitale. En ville, il s'est fait plus timide, autour de 7,5. Le brouillard, les trous d'eau qui représentaient des dangers d'aquaplanage, quelques ruisseaux sortis de leur lit ont créé des embêtements aux automobilistes, mais il n'y a eu aucun accident grave. Quant aux pauvres piétons, qui devaient déjà faire preuve d'un équilibre hors du commun pour arpenter certains trottoirs, ils ont été douçés proprement par les voitures qui les frôlaient de trop près. Pour ceux qui s'inquiètent du palais de glace (photo), le directeur de production du Carnaval de Québec, Daniel Bouchard, se fait rassurant. Quelques retouches, et les interstices qui se sont créés entre les blocs et qui ont permis à un jeune passant de jeter un coup d'oeil, n'y paraîtront plus, d'autant plus que les météorologues nous annonçaient un retour à la normale pour la nuit passée. C.S.

Des économies de bouts de chandelles

L'ancien sous-ministre de Marc-Yvan Côté demande un moratoire sur les fusions d'établissements de santé

LOUISE LÉMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Stop! Cessons les fusions d'établissements, au moins pour six mois, le temps d'évaluer leur efficacité lance Paul Lamarche, ex-sous-ministre de la santé et chef du département de médecine sociale et préventive de l'université Laval.

Pourquoi ce moratoire? Tout simplement parce qu'aucune étude ne démontre les bienfaits, financiers ou autres, de fusions d'établissements. «Les fusions sont un frein au changement. Elles causent de la résistance, elles braquent les gens. Elles créent de la turbulence pour rien».

Depuis 1995, le Québec vit à la mode des fusions. Fusions d'hôpitaux (c'est le cas pour le CHUQ et le CHA dans la région), fusions de CLSC (seulement 74 des 146 CLSC n'ont pas été fusionnés). Fusions de CHSLD avec des CLSC.

Dans la région de Québec, restent à venir les fusions de CLSC avec les CHSLD (centre d'hébergement et de soins de longue durée) du même territoire. Reste aussi à faire la fusion de deux centres de réadaptation pour jeunes déficients intellectuels, La Triade et le centre Barbara Rooke. Les parents s'y opposent, les directeurs la réclament.

Ces fusions, indirectement liées à l'amélioration de la qualité des soins, ont pourtant monopolisé l'attention d'une façon outrancière depuis 1995, croit Paul Lamarche.

«Jean Rochon a bien commencé sa réforme avec le virage ambulatoire, virage qui changeait vraiment les pratiques professionnelles. Mais quand il s'est mis en tête de faire des fusions, cela a complètement détourné l'attention de l'amélioration de la qualité des soins vers les structures. Les fusions ont créé l'incertitude, elles ont écœuré les professionnels. Et le pire c'est qu'il n'y a pas d'évidence qu'elles donnent les résultats escomptés.»

Pourquoi les fusions? Pour économiser. Pour rationaliser. Pour regrouper les spécialités médicales. Et aussi, pour, en bout de ligne, améliorer la qualité des soins. C'est du moins ce que disent les administrateurs de la santé.

Or, des études américaines démontrent que les fusions, dans le domaine de la santé, ne sont pas source d'économie. Ou si peu.

Une vaste étude américaine sur 122 fusions d'hôpitaux de courte durée, publiée en décembre 1997 dans la revue *Health Affairs*, conclut que des économies moyennes de 7% ont été réalisées. Certaines conditions sont nécessaires pour générer ces économies: hôpitaux avec beaucoup de lits inoccupés (ce n'est pas le cas des hôpitaux du Québec), hôpitaux

où on ne fait pas d'enseignement universitaire (ce n'est pas le cas des trois pavillons fusionnés en CHUQ), hôpitaux de même taille, établissements de même mission (ce n'est pas le cas des CLSC et des CHSLD).

D'autres études — anglaises celles-là — démontrent que les établissements fusionnés de plus de 400 lits non seulement ne génèrent pas d'économie, mais au contraire, ils coûtent plus cher, explique M. Lamarche.

Dans les deux pavillons fusionnés du CHA, il y a 588 lits, alors que les trois pavillons du CHUQ comptent au total 815 lits!

M. Lamarche reproche au Québec d'être entré tête baissée dans la mode des fusions, sans avoir au préalable vérifié l'efficacité de l'exercice. «Je trouve ça inouï, d'avoir pris le Québec pour un laboratoire».

La seule étude faite au Québec sur les fusions a comparé deux types de CHSLD de la région. Les uns, fusionnés avec un hôpital de courte durée, les autres pas. Les coûts administratifs des CHSLD non fusionnés ont augmenté de 5%, contre 11% dans les établissements fusionnés, rappelle M. Lamarche.

NÉCESSAIRE MORATOIRE

Un moratoire sur les fusions n'est donc pas un luxe, mais une nécessité. «Il faut faire des bilans. Identifier les conditions qui font des fusions réussies».

Pour l'instant, Paul Lamarche en est convaincu, les évidences vont à l'encontre de cette démarche. Les fusions ne sont certes pas miraculeuses. Au mieux peuvent-elles être une solution pour regrouper des clientèles homogènes.

Et que pense M. Lamarche du Centre mère-enfant, qui vise à regrouper la pédiatrie, l'obstétrique et la néonatalogie, que l'on a d'abord voulu installer à l'hôpital Saint-François et que la Régie veut maintenant localiser au CHUL? «Les parents de la région de Québec se sont-ils déjà plaints des services pédiatriques offerts dans plusieurs hôpitaux? se demande Paul Lamarche. Il refuse d'en dire plus long.

AUTRE TEXTE EN A 4



LE SOLEIL, RAYNALD LAVOIE

Paul Lamarche dénonce la rapidité d'action de l'État.

«C'est inouï d'avoir pris le Québec pour un laboratoire»

MARLIN, LE CONCESSIONNAIRE GM QUI EN VEND LE PLUS À QUÉBEC

CAVALIER 1999
2 ou 4 portes



Comptant	Mensualité*
0\$	243\$
1211\$	208\$
2261\$	178\$

Comptant	Mensualité*
0\$	368\$
1651\$	318\$
4016\$	248\$

VENTURE 1999



MARLIN

CHEVROLET-OLDSMOBILE inc.

2145, Jean-Talon Sud, Québec 688-1212

*Location 36 mois, 60 000 km, transport inclus, taxes en sus.

Les héros sont fatigués

Les professionnels de la santé ont joué le rôle de bouclier pour protéger les malades du ressac de la réforme

LOUISE LEMIEUX
Le Soleil

■ QUÉBEC — Médecins, infirmières et tous les autres professionnels de la santé ont agi en véritables boucliers pour protéger les malades du ressac de la réforme de la santé, affirme Paul Lamarche, ex-sous-ministre de la santé et des services sociaux et chef du département de médecine sociale et préventive de l'université Laval.

« Leur rôle ne sera jamais assez reconnu », soutient M. Lamarche.

Si, en dépit des bouleversements dans le réseau de la santé depuis 1995, le taux de satisfaction des patients est grand, c'est à cause du rôle de bouclier joué par les professionnels de la santé depuis plus de trois ans.

« Les travailleurs dans les hôpitaux ont laissé de côté leur querelle devant les patients... au détriment de leur propre santé », soutient l'ancien sous-ministre devenu professeur d'université.

Mais les travailleurs sont fatigués. « J'ai peur que juste une petite goutte fasse déborder le vase », soutient M. Lamarche.

Raison de plus, soutient-il, pour un moratoire sur tout autre projet de fusion ou de défusion d'établissements qui mine le moral des troupes.

L'accalmie dans le réseau, avec l'arrivée de la nouvelle ministre, sera bénéfique pour tous. Elle permettra de faire les bilans nécessaires sur les changements entrepris depuis 1995.

« Laissons retomber la poussière », suggère-t-il. À cause du peu de recherches démontrant l'efficacité des fusions, M. Lamarche émet des doutes sur la poursuite de cette démarche.

« J'ai peur que juste une petite goutte fasse déborder le vase »

Les fusions, estime M. Lamarche, ce sont des changements dans les structures et non dans les pratiques médicales. Elles n'améliorent pas directement les soins aux patients.

Mais elles causent beaucoup de détresse auprès du personnel.

« Il faut faire attention aux travailleurs. Leur rôle de bouclier n'a pas toujours été bien compris, ni assez reconnu ».

COMPLEXE MÉDUSE



LE SOLEIL, JOCELYN BERNIER

Le respect des droits humains

Une murale, large de 90 pieds, est présentement exposée au complexe Méduse, rue Saint-Vallier Est, à Québec. Il s'agit d'une oeuvre collective, résultat des journées de la solidarité internationale, tenues à l'automne dans plusieurs régions du Québec. Lors de ces journées, jeunes et adultes se sont exprimés sur divers aspects des droits humains en lien avec le développement. Les nombreux dessins regroupés relatent quelques-uns des 30 articles de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Le fond de la mosaïque illustre un paysage évoquant la terre et les quatre saisons. L'exposition se termine demain. L'entrée est gratuite.

DODGE CARAVAN / PLYMOUTH VOYAGER 1999

**« MEILLEUR ACHAT »
1999 DE LA REVUE
CARGUIDE
POUR LA 3^E ANNÉE
CONSÉCUTIVE**



(Photo à titre indicatif seulement)

274 \$
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois. Comptant initial de 3 470 \$.
Avec 0 \$ de comptant initial, 375 \$* par mois.

TAXE SUR LE CLIMATISEUR, TRANSPORT ET PRÉPARATION INCLUS.

22 092 \$

TAXE SUR LE CLIMATISEUR INCLUSE.

L'ENSEMBLE 26T + GKD COMPREND :

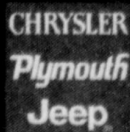
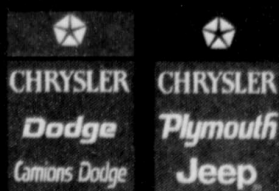
- Lève-glaces, rétroviseurs et verrouillage électriques
- Climatiseur • Régulateur de vitesse • Volant inclinable
- Appuie-têtes aux sièges arrière
- Moteur V6 de 3,0 litres, 150 ch • Transmission automatique à quatre rapports
- Sièges pour sept passagers • Sièges à roulettes Easy Out^{MC} • Radio AM/FM stéréo
- Porte-bagages au toit • Essuie-glace de lunette arrière • Verrous arrière à l'épreuve des enfants • Poutres de protection dans les portes • Plein d'essence¹

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

*Taux mensuels établis d'après la description du véhicule ci-dessus. Comptant initial ou échange équivalent. Immobilisation, assurance et taxes de licence. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Location pour usage personnel. Le locataire est responsable du kilométrage excédentaire après 61 200 km au taux de 12 c le km. Rachat non requis. ¹Transport 1999. ²Immobilisation, assurance et taxes en sus. Le prix reflète la prime d'encouragement du fabricant consentie au concessionnaire.

Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut vendre louer à prix moindre et avoir à commander. ¹Plein d'essence avec charge-achat ou location d'un modèle neuf 1999.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler inc.



LÉVIS Implants mammaires

Une soirée-conférence organisée par Info Implants mammaires, de Lévis, offrira une tribune à deux scientifiques du domaine de la santé le vendredi 29 janvier, à compter de 19h30, à l'auditorium du Collège de Lévis. Le premier conférencier est Pierre Blais, docteur en ingénierie de biomatériau et ex-fonctionnaire de Santé et Bien-être Canada. Il est l'auteur de plus de 250 publications sur les effets du matériel médical sur les tissus vivants. Le second conférencier est Robert Guidoin, chercheur attaché à l'Institut des biomatériaux du Québec et au Centre de recherche de l'université Laval. Il est notamment connu pour ses travaux sur l'intoxication par le silicone. Pour information: Info Implants mammaires, 833-8835. Par courrier électronique: implants@netrover.com.

Pour aider les aînés

Des sessions d'informations sont offertes aux familles des personnes âgées présentant des problèmes de mémoire, d'orientation, d'attention, pour leur suggérer des attitudes à adopter et des moyens à utiliser. Médecin, infirmière et intervenante sociale répondront aux questions des participants. Ces sessions ont lieu au CLSC Basse-Ville-Limoilou au 50 rue Saint-Joseph Est à Québec, à 19h, les 28 janvier, 4 février et 18 février. Les places étant limitées, il faut s'inscrire auprès d'Andrée Pitre (529-6592) ou Jocelyne Gagnon (682-1762). L.L.

RIVIÈRE-DU-LOUP Automobiliste recherché

La sûreté municipale de Rivière-du-Loup recherche le conducteur d'une voiture de couleur noire, genre Pontiac, qui a été impliquée dans un accident survenu samedi, à 16h20, face au 430, boulevard Thériault. Un piéton a eu la cheville fracturée à cette occasion. Selon la police, il est possible que l'automobiliste se soit arrêté, mais qu'il soit reparti en croyant que le piéton n'avait pas été blessé. Toute personne ayant assisté à cet accident est invitée à composer le 862-6303, et à demander le chargé de relève. C.S.

DONNACONA Le maire se dissocie du budget

À fin d'attirer davantage de nouveaux résidents, les élus de la ville de Donnacona ont présenté un budget remanié qui permettra aux propriétaires de résidences dont l'évaluation foncière dépasse 60 000 \$ de faire des économies. Le taux de la taxe foncière passe de 1,34 \$ du 100 \$ d'évaluation à 1,17 \$. La taxe sur les ordures a été réinstallée, à un taux 50%. Mais c'est la décision du maire Denis Denis qui retient l'attention. Ayant promis peu de changement sur le compte de taxes de 1999 lors de la dernière campagne électorale, M. Denis s'est dissocié du budget voté par l'opposition. M.G.



L'Indiscret

LIndiscret@lesoleil.com

Petite erreur

J'ai commis une bourde la semaine dernière. J'ai confondu deux événements à propos des militaires qui sont parfois sur le party. La fête dont j'ai fait mention, ce n'était pas le « fameux party où l'on a projeté un film de cul sur un fond de drapeau avec feuille d'érable ». J'ai, par erreur, fait référence à un autre événement, celui qui a eu lieu à Sherbrooke en septembre. Dans l'affaire de Sherbrooke, les officiers concernés ont été suspendus et sont encore sous enquête. Mes excuses.

Cachottier

Le ministre fédéral de la Santé, Allan Rock, a présenté lundi dernier, une nouvelle réglementation sur les mises en garde à publier sur les paquets de cigarettes, afin de décourager les fumeurs. Certains se sont bien moqués de M. Rock dans les milieux politiques à Ottawa. Le ministre, prétendant à la succession de Jean Chrétien, veut en effet toujours être perçu comme un allié des militants antitabac. Il cherche de cette façon à se démarquer du financier Paul Martin. Or, M. Rock est parfois vu — ce fut le cas quelques jours seulement avant l'annonce de la nouvelle réglementation — grillant une cigarette à la sauvette derrière le Parlement à Ottawa, au grand vent, comme sont obligés de s'y astreindre tous ceux qui travaillent dans des édifices fédéraux.

Jean Pelletier décrié

Lex-maire de Québec, Jean Pelletier, maintenant directeur du cabinet du premier ministre Jean Chrétien, a une personnalité plutôt « cassante ». C'est même un euphémisme. M. Pelletier fait l'objet de critiques de plus en plus acridulées dans l'entourage de plusieurs ministres sur la colline parlementaire à Ottawa où on tient maintenant pour acquis qu'il devra bientôt quitter ses fonctions. Les relations seraient particulièrement difficiles entre le ministre des Finances, Paul Martin et M. Pelletier. Pariez que M. Pelletier ne fêtera pas l'arrivée de l'an 2000 à Ottawa.

Traitement VIP

Un chauffeur de taxi m'a confié dernièrement combien lui et ses collègues avaient été royalement traités lors de la visite du premier ministre français Lionel Jospin à Québec. Le corps diplomatique français avait réservé quinze mini-fourgonnettes et quelques voitures pour véhiculer la cohorte de politiciens français et leurs adjoints d'un endroit à l'autre dans la capitale. On les a invités à manger au même endroit que leurs distingués clients: au Château Frontenac. Ils en gardent un souvenir inoubliable et disent: Vive la France!

Le président de Bell au Capitole

Jean C. Monty, président de Bell et de BCE, sera le conférencier au déjeuner des chefs d'entreprise au profit du Carnaval le 3 février, au Hilton-Québec. C'est la raison officielle qui l'amènera dans la capitale. On me dit que Bell a réservé le Capitole en avant-midi pour permettre au p.d.g. de s'adresser aux employés de Bell de la région. Des mesures de sécurité seraient prévues pour le cas où une démonstration accueillerait M. Monty pour lui signifier la colère des téléphonistes.

Sur le bras!

« Allo...Allo! Suis-bien au Parti libéral du Québec? Pourrais-je parler à Jean Charest, s'il vous plaît? Merci. Monsieur Charest, c'est LE SOLEIL, au téléphone. On n'a toujours pas reçu de facture du PLQ pour le transport de nos journalistes pendant la campagne électorale... Vous comprenez, c'est un peu embêtant. Si ça continue, on va nous accuser d'avoir voyagé sur le bras du Parti libéral. Y a déjà assez du maire L'Allier qui pense encore que les journalistes de sport voyagent sur le bras des équipes de hockey. Et puis y a toutes ces histoires de voyages sur le bras au CIO. Vous pourriez pas nous envoyer une facture au plus sacrant? Vous vous en occupez personnellement? Merci bien. »

Solidarité avec Faim d'mois



LE SOLEIL JOCELYN BERNIER

Le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, a fait sa part hier pour venir en aide à l'organisme Faim d'mois, qui a subi d'importantes pertes mardi dernier, lors d'un dégât d'eau. Le ministre a remis un chèque de 3000 \$ à l'organisme de dernier recours, qui distribue de la nourriture et divers biens aux personnes démunies de la région. M. Boisclair s'est dit prêt à ajouter à ce montant une somme de 2000 \$, à la condition qu'elle soit égalée par des dons privés. M. Boisclair veut ainsi stimuler un élan de solidarité au sein de la communauté. Toute personne qui souhaite apporter son aide à Faim d'mois peut composer le 524-7364, ou se rendre au local de l'organisme, au 555, 1^{re} Avenue, dans le quartier Limoilou à Québec. C.S.

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

En pleine expansion

Davantage de permis de construction émis

MARC SAINT-PIERRE
Le Soleil

SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME — Illustration des temps actuels dans la construction, davantage de permis ont été émis par l'administration municipale de Saint-Jean-Chrysostome en 1998 mais leur valeur a régressé de 1,2 million \$ par rapport à 1997.

Toutes catégories confondues, la valeur totale des permis de construction s'est effectivement établie à 13,5 millions \$ en 1998 comparativement à 14,7 millions l'année précédente, selon les chiffres du Service de l'urbanisme de la Ville des montgolfières.

« Les investissements effectués dans le secteur résidentiel, incluant la rénovation, se sont chiffrés à 9 millions \$, ce qui a permis la construction de 91 unités d'habitation, soit 75 résidences unifamiliales et 16 logements de différentes catégories », a précisé Julie Tremblay, directrice du Service de l'urbanisme.

À ce même chapitre, notamment alimentée par davantage de mises en chantier de maisons unifamiliales, la valeur des permis s'était située à quelque 9,9 millions \$ en 1997.

Soutenus par la construction d'une nouvelle école de 2,7 millions \$, les secteurs commercial, industriel et institu-

tionnel ont amené dans le même temps des investissements de 4,5 millions \$ comparativement à 4,8 millions \$.

Mise à part l'école de la rue des Hérons, les grands projets 1998 de ces secteurs ont été l'agrandissement de 500 000 \$ d'un marché d'alimentation, la construction d'un bâtiment agricole de 400 000 \$, d'un bureau administratif de 300 000 \$ et de trois bâtiments commerciaux d'une valeur totale de 415 000 \$ dans le parc industriel.

« Les secteurs commercial et industriel se sont diversifiés en 1998 tandis que le secteur institutionnel a encore enregistré des résultats remarquables », a conclu M^{me} Tremblay.

PAM
Ce n'est pas le diminutif du nom d'une actrice...
* Paiement Automatique Mensuel
1784\$ par mois taxes incluses
686-3344 / 1 800 463-2362
LIVRAISON 7 JOURS, PAR CAMIONET

École de danse **Yvon Martel enr.**
Début en tout temps
Valse (nuptiale) cha-cha-cha-rock'n'roll, etc.
624-2007
530-B, 63e Rue Est, Charlesbourg

LIQUIDATION
Modèles 1998

RABAIS jusqu'à 8 000 \$

Dernière chance
7 unités à bon prix...

- 1 Chrysler Concorde
 - 1 Chrysler Intrepid
 - 2 Plymouth Breeze
 - 2 Jeep TJ
 - 1 Jeep Cherokee
- Contactez dès aujourd'hui

MAISONNEUVE AUTOMOBILES
CHRYSLER Plymouth Jeep
138, rue Maisonneuve
47, boul. René-Lévesque, Québec
(à côté du Grand Théâtre)
529-8135

Plus de 100 ans

Nous mériterons votre clientèle... et votre confiance

Lorsque vous achetez de l'assurance, vous achetez de la tranquillité d'esprit. L'agent Allstate de votre quartier l'a bien compris. Professionnel rigoureusement formé et motivé à bien vous servir, il s'est engagé personnellement à mériter votre clientèle... et votre confiance.

Appuyé par l'un des groupes d'assurance les plus reconnus du continent, votre agent Allstate est en mesure de vous offrir une gamme complète de polices d'assurance adaptées à vos besoins. Des polices assorties de plusieurs avantages, comme un service des sinistres accessible partout au Canada et aux États-Unis, 24 heures sur 24.

Économisez jusqu'à 20 %
grâce aux plans *Avantage d'Allstate*

Votre agent Allstate vous obtiendra la meilleure valeur pour chaque dollar que vous consacrerez à l'assurance. Grâce à nos plans *Avantage*, économisez sur nos taux déjà concurrentiels en combinant vos assurances auto et habitation, en assurant deux autos ou plus, et tirez parti de votre expérience et de votre dossier de conduite. Des économies que vous avez bien méritées.

Contactez votre agent Allstate ou appelez-nous au
1-800-ALLSTATE
ou visitez notre site Web à www.allstate.ca

Allstate
Vous êtes en bonnes mains.

Les clients malentendants peuvent utiliser notre ligne ATS 1-888-316-4777. Allstate du Canada, compagnie d'assurance. Allstate, compagnie d'assurance.

PISTE CYCLABLE JACQUES-CARTIER—PORTNEUF

La MRC ne baisse pas les bras

YVES THERRIEN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Les cyclistes peuvent dormir tranquilles. La MRC de Portneuf ira en appel du jugement qui remet en question la juridiction de l'organisme régional dans création d'un parc linéaire. Ainsi, la piste cyclable Jacques-Cartier—Portneuf demeurera ouverte malgré l'opposition des citoyens habitant en bordure de la piste et du lac Sergent.

Le préfet de la MRC de Portneuf, Roger Dussault, a confirmé les décisions prises par le conseil de la MRC, mercredi

On veut faire confirmer les pouvoirs des MRC sur les corridors récréotouristiques

soir, à 22 voix contre une pour en appeler du jugement, demander l'aide financière du gouvernement dans le litige et demander une intervention législative visant à clarifier la portion de la loi sur la création des parcs régionaux.

Selon M. Dussault, huit tronçons de

pistes cyclables et 16 MRC sont dans la même situation que Portneuf. Il faut donc que le gouvernement ajuste la loi de manière à mieux clarifier l'obligation faite au MRC d'inclure les corridors énergétiques lors de la création des parcs linéaires régionaux. Il faut aussi que le législateur précise les pouvoirs des MRC sur les parcs et les infrastructures régionales.

De plus, la MRC a obtenu l'appui de l'UMRCQ. La présidente de l'union, Jacinthe B. Simard, dans une lettre à la ministre Louise Harel, demande elle aussi des modifications à la loi de manière à confirmer les pouvoirs des MRC sur les corridors récréotouristiques. La MRC veut aussi protéger les investissements de plus d'un million de dollars qui ont été consacrés à l'aménagement de la piste.

JURIDICTION OUTREPASSÉE

Rappelons que, dans son jugement, le juge Jean Lemelin annulait une série de règlements de la MRC parce qu'elle avait outrepassé sa juridiction

en créant un parc linéaire qui est, selon son interprétation, une voie de circulation. Le juge expliquait que la MRC a le pouvoir de créer un parc, mais dans ce cas soumis, elle s'était substituée à la responsabilité des municipalités locales sur les voies de circulation.

Le jugement de 35 pages faisait suite à une demande du club de motoneige de Saint-Raymond pour circuler sur une portion de la piste où la MRC avait interdit la circulation des motoneiges. Un groupe de personnes de Lac-Sergent a aussi fait valoir son point de vue en soutenant, entre autres, que la MRC ne pouvait créer une voie de circulation et qu'elle a utilisé le pouvoir de créer un parc régional à des fins impropres.

Le juge avait aussi annulé le régime juridique qui avait établi le parc linéaire. Il mentionnait que la MRC avait fait plus que modifier le schéma d'aménagement, elle avait exercé une juridiction réservée à la municipalité de Lac-Sergent.



LE SOLEIL ARCHIVES RAYNALD LAVOIE
Parmi les projets à venir sur le territoire de la MRC figure le raccordement de la piste Jacques-Cartier—Portneuf (ci-dessus) avec celle que la Communauté urbaine de Québec devrait terminer en juillet.

Vers une vision régionale

Le préfet de Jacques-Cartier se réjouit que les maires partagent les mêmes valeurs

YVES THERRIEN
Le Soleil

■ QUÉBEC — Depuis quelques années, l'esprit régional prend forme plus concrètement dans la MRC de la Jacques-Cartier, les maires et les conseillers partagent sensiblement les mêmes valeurs et la même vision du développement de la région, affirme M. Michel Giroux, préfet de la MRC et maire de Lac-Beauport.

Pour en arriver à développer cette vision commune de l'organisme régional, M. Giroux réunit au moins deux fois par année les maires et les conseillers de la MRC pour développer ensemble des objectifs communs. Chacun doit se demander ce qu'il attend de la MRC et exposer ce qui pourrait être fait. « Avant, la tendance était à défendre les objectifs et les droits des municipalités locales, explique-t-il. Au moment de la présentation du budget, c'était au préfet à défendre son budget. Aujourd'hui, c'est le budget de tout le monde autour de la table parce que chacun sait qu'il a un rôle à jouer au plan régional. »

Cependant, comme l'explique le préfet, tout se déroule dans le respect de l'autonomie locale. Pas question que la MRC se mette à imposer ce qui doit être fait. Il donne l'exemple du développement de la rivière Jacques-Cartier comme rivière à saumon sur toute sa longueur d'ici quelques années. La MRC pourrait bien vouloir créer un parc régional pour l'exploitation de la ressource, mais si une municipalité veut plutôt un parc local où elle s'occupera de la mise en place d'une pourvoirie, il n'y aura pas de conflit avec la MRC. Au contraire, l'autonomie sera respectée.

Parmi les projets à venir sur le territoire de la MRC, M. Giroux souligne le raccordement de la piste Jacques-Cartier—Portneuf avec celle que la Communauté urbaine de Québec devrait terminer en juillet. Selon les plans projetés, il faudrait construire un tronçon de trois kilomètres entre Shannon et la base de Valcartier pour compléter le tracé. Des pourparlers sont en cours avec la CUQ pour compléter la jonction du réseau le plus rapidement possible.

D'autre part, il estime que l'avenir de la piste Jacques-Cartier—Portneuf est assuré. À son avis, une solution pourrait être trouvée assez rapidement concernant les questions de juridiction. Il se pourrait même que le gouvernement adopte des amendements pour régler le problème qui touche plusieurs MRC au Québec qui ont obtenu la gestion des emprises des voies ferrées par bail pour créer des parcs linéaires.

ESPACES VERTS

Dans les prochaines années, la MRC entend mettre en valeur ses espaces verts, notamment pour les questions d'habitation. « Nous devons nous différencier de la CUQ, ajoute-t-il, parce que nous ne pouvons offrir les mêmes quartiers résidentiels. Ce ne sont pas de petits terrains avec des maisons collées les unes sur les autres. Nous sommes en pleine nature, les terrains sont grands, il n'y a pas de service d'aqueduc et d'égout, mais les propriétaires peuvent profiter de grands espaces verts. »

D'ailleurs, côté espace vert, la MRC continuera ses efforts de promotion des activités dans la nature, notamment par la mise en valeur du Parc de la Jacques-Cartier. Même chose avec les activités de motoneige, avec l'organisation de différents challenges, comme les deux qui se tiendront cet hiver.

Nouveau

Épargne à terme
Gestion active
Desjardins

Pour diversifier votre portefeuille, Desjardins innove avec l'Épargne à terme Gestion active Desjardins, qui offre:

La sécurité

Votre capital est garanti à 100% par la caisse.

La diversification maximale

Une combinaison de 27 titres répartis dans 12 pays. De plus, le placement n'est pas soumis à la limite de 20% de détention de contenu étranger dans le REER.

Un potentiel de rendement supérieur

La répartition des actifs est réévaluée chaque mois pour mieux en contrôler

le risque et profiter

des occasions offertes par les marchés financiers.

Montant minimum requis: 500 \$.
Terme: 5 ans.
Aucuns frais d'administration.

Exemple du rendement annuel composé moyen* observé sur 58 périodes pour des termes de 5 ans. **14,16%**

*Calculé à partir de données historiques, observées entre le 1^{er} janvier 1994 et le 31^{er} octobre 1998, pour un investissement d'une durée de 5 ans. Les rendements observés sont présentés à titre indicatif seulement. Ils ne sont pas garantis des rendements futurs. Le rendement de l'Épargne à terme Gestion active Desjardins pourrait être nul.

Composez-vous un
REER
1 800 CAISSES

Desjardins

Tout ce que je risque,
c'est de faire de l'argent.

Desjardins va de l'avant
pour 5 millions de membres en mouvement.

Desjardins

Emission en vigueur
jusqu'au 3 avril 1999

CÔTE DES ÉBOULEMENTS

Les travaux se prolongeront au-delà de 1999

LES ÉBOULEMENTS — Le ministère des Transports n'a pas l'intention de souscrire à la demande des maires de la MRC de Charlevoix à l'effet de compléter dès cette année les travaux de reconfiguration de la grande côte des Éboulements et la réfection de la route menant à Saint-Joseph-de-la-Rive afin de ne perturber qu'une seule saison touristique.

« Dans l'état actuel du dossier, c'est impossible. Nous avons adopté un calendrier qui soit le moins perturbant possible pour les usagers », indique un porte-parole du ministre.

Les maires de la MRC de Charlevoix, ceux de Saint-Joseph-de-la-Rive et des Éboulements en tête, croient que la prochaine saison aura à souffrir des travaux même si le ministre entend surtout se concentrer sur le travail hors route. Ils voudraient que l'ensemble du projet soit réalisé en 1999 pour qu'à la fin de l'automne, les travaux ne soient plus qu'un mauvais souvenir. « La réfection d'une route dérange toujours. Une fois suffit », indique le préfet, M^{me} Jacinthe B. Simard.

Les experts du ministère estiment que les contraintes seront mineures cette année puisque durant la saison estivale, le contracteur travaillera en dehors du lit actuel de la route où continueront de circuler les usagers. Le raccordement à l'automne sera un moindre mal. « Quant à la route de Saint-Joseph-de-la-Rive, en débutant tôt au printemps de l'an 2000, nous pourrions réaliser une bonne partie des travaux avant le début de la saison touristique ».

Le projet est d'un peu plus de 10 millions \$. Il touche un tronçon de 4,4 km, du haut de la célèbre Grande Côte jusqu'à l'intersection de la route du traversier de l'Île-aux-Coudres.

Les soumissions devraient être ouvertes au début de février. D.G.

Les maires craignent que le tourisme en souffre

CAISSE POPULAIRE DE ST-URBAIN

Mystère autour du départ du directeur

DENIS GAUTHIER
Collaboration spéciale

SAINT-URBAIN — Un groupe de membres de la caisse populaire de Saint-Urbain réclame des explications sur le départ du directeur de cet établissement l'automne dernier, et notamment sur l'entente conclue avec l'intéressé et la direction de l'établissement.

« Nous sommes fermement déterminés à connaître le fond de l'affaire. Il s'agit de notre argent et nous voulons savoir comment il a été utilisé », affirme Eudore Fortin, un des signataires d'une lettre adressée au SOLEIL.

La caisse et son ex-directeur en sont arrivés à un règlement prévoyant une indemnité de départ. Plus de 200 membres se sont présentés à l'assemblée générale au début de décembre dans l'espoir d'obtenir des explications, mais ils sont repartis bredouilles. Les dirigeants ont refusé d'élaborer sur le sujet, alléguant que le dossier était confidentiel.

« Cette réponse nous trouble et à titre de membres, nous estimons avoir droit à plus de transparence », indiquent les signataires de la lettre. « Nous exigeons la divulgation de cette entente et nous nous réservons le droit d'en contester la légalité ».

Le président de la caisse, M. Simon Bouchard, est également maire de Saint-Urbain. Il se refuse lui aussi à

tout commentaire. « Dans les circonstances, nous en sommes arrivés au meilleur règlement possible pour rétablir le climat de travail », assure-t-il.

Cette affaire bouleverse une caisse, souvent citée en exemple par les dirigeants du Mouvement Desjardins. L'actif de la caisse est de 35 millions \$, le double de ce qu'il en serait normalement pour une population de 1700 âmes.

L'établissement s'est bâti une solide réputation. Sa réserve générale est de 2,2 millions \$ et l'an dernier, les trop-perçus ont été de 370 000 \$, un rendement de 1,12 \$ du 100 \$ d'actif, de quoi faire rougir d'envie bien d'autres établissements de Desjardins puisque la moyenne est de 0,74 \$.

En 1992, la caisse de Saint-Urbain avait mérité le prix performance de Desjardins: elle avait dégagé des profits de 2,92 \$ du 100 \$ d'actif. « Le départ de M. Tremblay n'est pas relié à la gestion des affaires où sa performance est éclatante », souligne le président.

M. Fortin ne remet pas non plus le bilan financier en question, mais il tient à savoir ce qui s'est passé et les modalités du règlement. « Quand on paye une facture, c'est normal de savoir ce qu'il y a dessus. » La Fédération des caisses de Québec refuse de commenter, soulignant qu'il s'agit d'une histoire de régie interne de la caisse de Saint-Urbain.

Cozy DÉCORATION

Colette et Estelle Beaudoin

1964, rue St-Michel, Sillery
682-2877

plans, devis, rideaux, couettes, papiers peints, fissus à recouvrement, etc.

Carnaval de Québec Kellogg's

La Bougie 1999

Le samedi 30 janvier, allumez vos bougies et faites la fête... 5\$

Vous pourriez gagner:

- une Venture de Chevrolet 1999, une motoneige Yamaha Venture 500 XL et une remorque,
- 2 000 certificats-cadeaux de 10 \$ de Metro,
- 17 certificats-cadeaux de VIA Rail Canada,
- 5 prix en argent de 1 000 \$ chacun, 9 planches à neige.

Valeur totale de 80 000 \$ en prix.

VIA Rail Canada

METRO Gagnon

Cap sur la fête
du 29 janvier au 14 février 1999

Info Carnaval Bell
416 621-5555
1 888 522-fête
www.carnaval.qc.ca

MD marque de commerce de Kellogg Canada Inc. © 1998

Bell Mobilité **Fiducie Desjardins** **GENIVAR**

chik 24/7 **LE SOLEIL** **TVA**

Maxi personnalité. Mini prix.

La VENTURE de Chevrolet

Maxi pratique.
Multiples possibilités d'aménagement intérieur pour 7 personnes.

Maxi puissance.
Moteur V6 de 3,4 litres développant 185 chevaux, boîte automatique 4 vitesses.

Maxi ouverture.
Porte latérale coulissante.

Maxi sono.
Radio AM/FM stéréo.

Maxi contrôle.
Verrouillage des portes et rétroviseurs à commande électrique. Volant inclinable.

Maxi sécurité.
Sacs gonflables côtés conducteur et passager types latéraux et frontaux, freins antiblocage aux quatre roues.

Comptant	Mensualité
0 \$	368 \$
1 651 \$	318 \$
4 016 \$	248 \$

248 \$ /mois*
location 36 mois

La Venture 1999. Devenir parents, c'est avoir à faire face à davantage de responsabilités. Dorénavant, le moindre coup de pouce est le bienvenu. Voilà pourquoi sa personnalité très flexible la rend vite très attachante. Tout ça avec le plein en équipement de série et surtout à mini prix.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réserves aux particuliers, s'appliquent aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com

CHEVROLET Oldsmobile

La Venture. La Maxi Mini Van.

LE QUÉBEC LE CANADA

Ottawa rembobine sa loi

Taux réduit d'impôt maintenu pour les acteurs étrangers

OTTAWA (PC) — Les acteurs étrangers travaillant à des productions canadiennes n'auront pas à verser près de 47% de leur revenu brut au fisc canadien. Le ministre fédéral du Revenu, Herb Dhaliwal, vient de décréter un moratoire sur l'application de la loi à cet effet — à la grande satisfaction du secteur de la télévision et du cinéma canadiens.

Depuis 1986, une loi prévoit que les acteurs étrangers venant travailler au Canada, y compris des acteurs canadiens non résidents, comme Michael J. Fox ou Donald Sutherland, doivent payer le plein taux d'imposition (47%) sur leur revenu brut.

Jusqu'à tout récemment, ces acteurs bénéficiaient cependant d'un taux réduit de 15%, à titre d'incitation à venir travailler au Canada. Mais le 1^{er} janvier, le ministère du Revenu annonçait qu'il ferait désormais respecter la loi.

Alarmées, des villes qui profitent des tournages des studios de Hollywood au Canada — les retombées se chiffrent dans les millions de dollars — ont affirmé que cela éloignerait des acteurs qui, dans bien des cas, payent déjà leur part d'impôt en Californie. Des équipes de production ont affirmé que des studios les avaient appelées pour leur faire part de leurs préoccupations à cet égard.

Ainsi, plus de 80% des films tournés à Vancouver sont étrangers — le plus souvent américains. L'industrie est aussi florissante à Montréal et Toronto.

Les représentants de 29 organisations, comprenant tant des producteurs que des metteurs en scène, acteurs, machinistes et décorateurs se sont regroupés pour faire comprendre l'impact qu'aurait, à leur avis, cette modification sur l'industrie. À la suite d'une rencontre avec le ministre Dhaliwal, vendredi, les membres du groupe de travail se sont dits rassurés.

En annonçant le moratoire sur l'application de la loi, le ministre Dhaliwal a aussi indiqué qu'il consulterait les représentants de l'industrie cinématographique et télévisuelle canadienne sur la question.

M. Dhaliwal a indiqué qu'il aborderait le sujet des impôts avec ses homologues californiens, réticents à conclure un accord avec le Canada afin d'éviter la double imposition des acteurs.

L'industrie canadienne du film et de la télévision estime que 30 000 Canadiens sont directement employés dans

ce type de productions. Certains font valoir que sans l'injection de dollars américains, il n'existerait pas d'infrastructure capable de supporter une industrie canadienne du cinéma et de la télévision.

« Les mesures envisagées par le ministre Dhaliwal nous permettent de croire que cette industrie continuera à prospérer et à croître au Canada et que plus de 30 000 emplois directs seront protégés au pays », a commenté un membre du groupe de travail.

« Le cinéma vit de ses vedettes. Les acteurs étrangers sont souvent essentiels à la commercialisation du produit canadien », ajoutait-il.

Vancouver, Montréal et Toronto profitent des tournages américains

Chrétien prêche la tolérance

Première visite d'un chef de gouvernement canadien en Pologne

HELEN BRANSWELL
Presse canadienne

■ AUSCHWITZ, Pologne — Le premier ministre Jean Chrétien a fait un plaidoyer en faveur de la tolérance linguistique, religieuse et raciale hier, à l'occasion de son passage en un lieu devenu l'un des pires exemples d'intolérance de l'histoire du monde.

M. Chrétien visitait Auschwitz et Birkenau, en Pologne, les plus tristement célèbres des camps construits par les nazis, où ont péri six millions de juifs. « J'ai consacré ma vie à cela, a dit M. Chrétien : construire des ponts. Assurer que nous nous comprenions. Que nous pouvons différer de langue, de religion, de couleur, et en même temps, vivre et prospérer ensemble. »

« Ces choses, a-t-il déclaré, ont commencé quelque part. Ce sont des préjugés. C'est cette idée d'exclusion qui émerge souvent des débats politiques. »

« Nos différences, quelles qu'elles soient, ne sont pas importantes. Nous sommes tous des êtres humains et si nous nous laissons diviser par les préjugés et la haine, nous nous retrouvons dans cette situation, qui s'est produite une fois, et qui n'aurait jamais dû se produire. »

M. Chrétien en était à la première journée de son voyage en Europe, qui le conduira de la Pologne à l'Allemagne, l'Ukraine et la Suisse. Sa visite officielle en terre polonaise, la première d'un chef de gouvernement canadien, débute aujourd'hui.

EN MÉMOIRE DES VICTIMES

M. Chrétien a déposé une gerbe de fleurs devant un monument à la mémoire des quelque 1,5 million de per-

sonnes qui ont été gazées et incinérées à Auschwitz. Les victimes étaient principalement juives, mais des Polonais, des gitans et d'autres y ont également trouvé la mort.

M. Chrétien et son épouse, Aline, ont ensuite écouté Mordechai Ronen, un homme d'affaires torontois à la retraite, survivant d'Auschwitz, réciter avec beaucoup d'émotion la prière juive pour les morts dans les ruines du camp. Plusieurs membres de la délégation canadienne ont pleuré en l'entendant.

Aujourd'hui âgé de 67 ans, M. Ronen était enfant quand son père, sa mère, ses deux sœurs et lui-même ont dû quitter la Hongrie en 1943 pour être ensuite envoyés à Auschwitz. Il est le seul rescapé de la famille. Le fils de M. Ronen, Mosche, président du Congrès juif canadien, était également présent.

La conseillère politique du premier ministre, Chaviva Hosek, dont la mère, Hedy Pivko, a été emprisonnée à Auschwitz en 1944, en compagnie de nombreux membres de sa famille, est aussi du voyage. La plus jeune sœur de M^{me} Pivko est morte à Auschwitz.

M. Chrétien a confié que c'était le pèlerinage le plus émouvant qu'il ait jamais fait de toute sa vie.

C'est la première fois qu'un premier ministre canadien effectue une telle visite dans un camp de concentration nazi.



Le premier ministre Jean Chrétien s'est rendu à Auschwitz où, avec Mordechai Ronen, survivant du tristement célèbre camp de la mort, il a participé hier à une cérémonie commémorative.

Ernst Zundel ne peut poursuivre les partis politiques

OTTAWA (PC) — Un juge de la cour de l'Ontario a statué, vendredi, qu'Ernst Zundel ne pouvait poursuivre les partis politiques fédéraux qui ont voté à l'unanimité pour lui interdire de tenir une conférence de presse dans un édifice parlementaire.

Celui qui nie depuis des années l'existence de l'Holocauste réclamait des millions de dollars en dommages pour ce qu'il estime être une violation de ses droits constitutionnels.

Le juge James Chadwick a rejeté la poursuite intentée contre les cinq partis politiques, les cinq chefs de partis, les leaders parlementaires et certains ministres fédéraux.

Dans son jugement, le juge Chadwick souligne que « la Chambre des communes exerçait son privilège parlementaire en restreignant au plaignant l'accès aux environs des Communes » et note que « la seule restriction à l'endroit du plaignant

était son accès aux environs de la Chambre des communes et non à son droit d'expression ».

De plus, le magistrat ontarien statuait qu'un parti politique ne pouvait être poursuivi car il ne possède pas d'actifs et ne constitue pas une entité légale en vertu de la Loi électorale.

En juin, Ernst Zundel a obtenu la permission de la Tribune de la presse parlementaire pour y tenir une conférence de presse concernant une déci-

sion du Tribunal des droits de la personne portant sur son implication dans un site Internet qui diffusait de l'information sur les juifs.

Le Congrès juif canadien s'en était plaint aux dirigeants politiques, qui avaient présenté une motion pour interdire à M. Zundel l'accès aux terrains parlementaires. Le plaignant réclamait des dommages de 250 000 \$ de chacun des députés qui avaient voté pour cette motion.

CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Axworthy donne la couleur du siège canadien

MONTRÉAL (PC) — Le Canada a repris, après dix ans d'absence, un siège au Conseil de sécurité de l'ONU, « et il ne peut pas s'y présenter aujourd'hui avec les standards qui avaient cours il y a dix ans », estime le ministre canadien des Affaires étrangères, Lloyd Axworthy.

De « nouveaux enjeux » sont là qui dépassent les seuls intérêts des États et embrassent la sécurité humaine, a déclaré vendredi à Montréal le ministre au cours d'un forum organisé par le Centre canadien pour le développement de la politique étrangère.

« L'une de nos priorités sera de faire en sorte que les questions de sécurité humaine telles que le maintien de la

paix et les questions humanitaires soient prises en compte dans les délibérations du Conseil de sécurité au même titre que les questions de sécurité habituelles », croit le ministre.

CONSOLIDER LA PAIX

Au nombre des champs où le Canada met en pratique cette conception, selon M. Axworthy, il faut retenir cette initiative canadienne de Consolidation de la paix, lancée il y a deux ans, qui consiste à favoriser le développement d'institutions démocratiques, de concert avec la société civile : aide à la mise sur pied de médias indépendants, formation de juristes ou de législateurs et organisation de noyaux

« où les gens peuvent se rassembler », que ce soit dans un pays comme le Guatemala ou au Moyen-Orient.

« Le Canada entend contribuer à sa manière à l'avènement au XXI^e siècle d'un nouveau droit humanitaire (...) selon une norme plus rigoureuse de comportement mondial », a glissé M. Axworthy en rappelant que son gouvernement avait déjà prouvé la cohérence de sa politique en donnant un fort appui à la campagne visant à mieux protéger les défenseurs des droits et les travailleurs humanitaires ainsi qu'à la

création d'un Tribunal pénal international.

C'est un domaine dans lequel, il s'en dit assuré, se multiplieront les coalitions sans que pour autant soient éliminées les « mesures énergiques », y compris les interventions armées, visant à sauvegarder la liberté et la démocratie.

INUTILE ISOLATIONNISME

L'essentiel de son exposé a porté sur l'inutilité de l'isolationnisme et sur les éléments positifs qu'un pays comme le Canada peut apporter aux pays membres de l'ONU par « ses ap-

titudes pour le compromis et la négociation ».

Dans un aparté sur le Sierra Leone, le ministre a fait allusion à la situation pourrie qui repose là-bas, en partie, sur des tractations entre mercenaires et marchands d'armes : « Nous aurons à nous occuper de ce côté sombre de la mondialisation », qui ne fait qu'accroître la tendance à faire de civils « non armés et non engagés politiquement » les principales victimes des guerres.

Sur les éléments de solution suggérés par Ottawa tant au Kosovo qu'en Irak ou en Angola, le ministre se montre déçu des commentateurs qui choisissent de déprécier ces initiatives.

L'enjeu humanitaire supérieur à l'intérêt des États

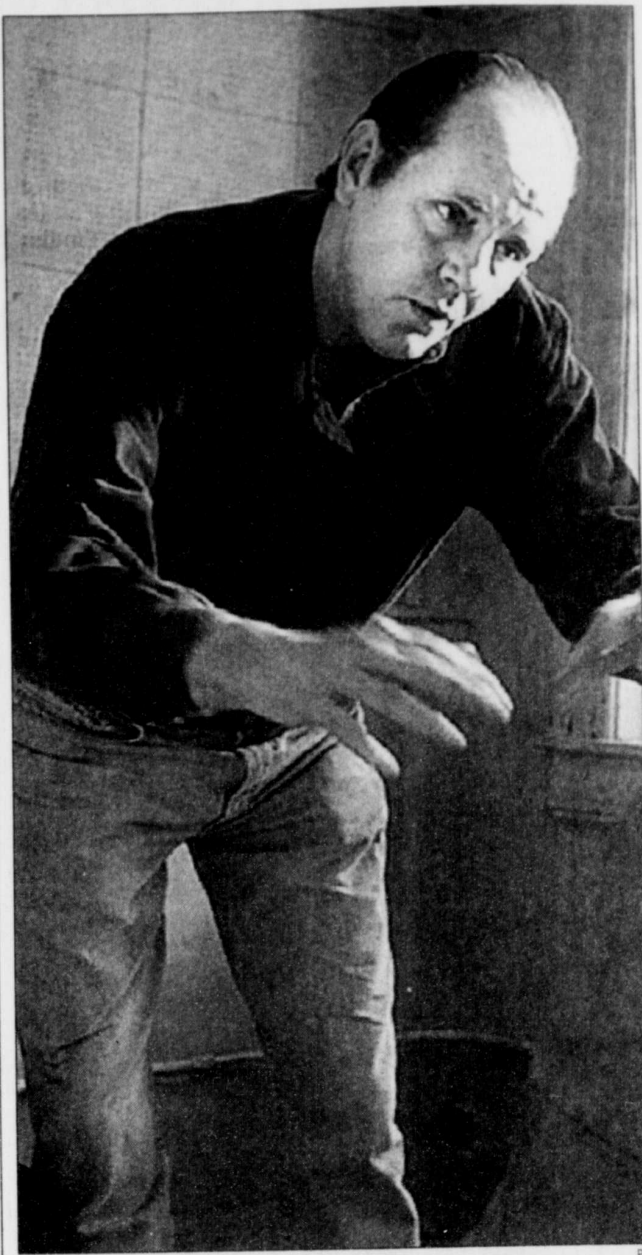
EN BREF

Le ministre Legault
au cégep

La Fédération étudiante collégiale du Québec qui rencontre aujourd'hui le ministre de l'Éducation François Legault entend obtenir un engagement de sa part en faveur d'un gel des frais de scolarité. La FECQ souhaite également que le Québec n'adhère jamais au programme fédéral des bourses du Millénaire et que le ministre Legault rejette le projet de décentralisation du réseau collégial. Le président de la FECQ, Philippe Leclerc, a rappelé hier que son organisation menace toujours de recourir aux moyens de pression dans les prochaines semaines si le ministre ne répond pas favorablement à leurs demandes. Les membres de la FECQ ont convenu de tenir des manifestations et même de bloquer des routes afin d'obtenir gain de cause. (PC)

La politique,
c'est bien fini

L'ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, Frank McKenna, affirme en avoir terminé avec la politique active, même si des proches l'interrogent presque quotidiennement quant à la possibilité qu'il se présente à la direction du Parti libéral du Canada le jour où Jean Chrétien quittera celle-ci. «En ce qui me concerne, j'en ai terminé avec la politique active», a déclaré M. McKenna, âgé de 51 ans, depuis les locaux de sa firme d'avocats, 15 mois après avoir renoncé à son poste de premier ministre. «J'ai apprécié les 15 dernières années, et ça (la politique) me manque, ça me manque terriblement, de voir les choses se passer sans pouvoir en être, a-t-il ajouté. Mais il s'agissait d'une telle obsession, d'une relation tellement émotive, que ce n'était pas quelque chose que je pouvais poursuivre indéfiniment. C'est trop exigeant.» Néanmoins, compte tenu des multiples discours qu'il prononce à la grandeur du pays, tant en anglais qu'en français, et du réseau de relations qu'il a établi, il est difficile de croire que M. McKenna tienne à dispa-

« Je pourrais devenir
le Reagan canadien »L'acteur Michael Moriarty convoite
le poste de Preston Manning

Michael Moriarty dans une scène de la série « Major Crime », diffusée en 1997 par CBC. L'acteur a annoncé qu'il se lancerait dans l'arène politique dès qu'il aurait reçu la citoyenneté canadienne.

■ CALGARY (PC) — L'ancienne vedette de la série télévisée *Law and Order*, Michael Moriarty, a l'intention de se lancer dans l'arène politique aussitôt qu'il aura obtenu sa citoyenneté canadienne... et de succéder à Preston Manning.

« J'aimerais parler à ces gens car je pense qu'ils ont besoin de mon point de vue, a-t-il déclaré depuis son domicile de Halifax.

« Je pense que Preston Manning a mené le Parti réformiste aussi loin qu'il a pu (...) ils ont besoin d'un excellent communicateur et je pourrais devenir le Ronald Reagan canadien. »

M. Moriarty, qui est âgé de 57 ans, est à la fois poète, romancier, compositeur et musicien de jazz, en plus d'avoir remporté des trophées Emmy et Tony comme comédien.

En 1994, il a renoncé à jouer dans *Law and Order*, où il interprétait avec succès depuis quatre ans le rôle du procureur du ministère public Ben Stone, pour protester contre ce qu'il qualifiait de « menace de censure de la télévision » par l'attorney general Janet Reno.

LA MAIRIE D'ABORD

Il est venu s'établir à Halifax en 1996 et il a épousé l'automne dernier une résidente de la région, Suzana Cabrita. Il se dit immigrant reçu et contribuable canadien.

M. Moriarty croit qu'il pourrait commencer sa carrière politique en se présentant à la mairie d'une municipalité qui lui plaît bien, avant de tenter sa chance pour succéder à M. Manning.

Il dit avoir un oeil sur Calgary, où il avait tourné la mini-série *Children of the Dust* en 1994.

NÉGOS DU SECTEUR PUBLIC

Les « orphelins »
prennent leurs
intérêts en main

MONTRÉAL (PC) — À l'approche des négociations dans le secteur public, le nouveau front commun des jeunes, Force Jeunesse, demande au gouvernement de profiter de l'occasion pour éliminer une fois pour toutes les clauses d'exclusion.

Cette coalition qui regroupe un large éventail de professions (médecins, cols bleus, agents de prison, enseignants, infirmières et fonctionnaires) annonce la formation d'un comité de surveillance et demande même que ses représentants puissent assister en tant qu'observateurs à ces négociations. « Nous demandons le respect », déclarait hier en conférence de presse le président de Force Jeunesse, François Rebello.

« Notre consensus chez les jeunes est très fort et ça aide beaucoup », assure-t-il, dans les secteurs public et privé. Il donne en exemple l'appui de la Jeune Chambre de commerce de Montréal.

Toutefois, M. Rebello n'était entouré hier que de jeunes dont l'emploi est relié au secteur public. La démarche est éminemment stratégique et vise directement le gouvernement québécois, son premier ministre en tout premier lieu, qui selon Rebello doit s'éloigner des « tactiques déloyales » et faire preuve davantage de leadership.

Bref, ajoute-t-il, « il faut que le gouvernement cesse d'acheter le vote des permanents », c'est-à-dire les employés permanents.

Jusqu'à maintenant, les jeunes ont payé la plus grosse partie du déficit zéro. Force Jeunesse donne comme exemple le secteur de l'enseignement où le gouvernement s'est entendu avec la CEQ afin qu'une partie importante des 6% de réduction de la masse salariale provienne d'un gel des échelons, avec le résultat que les enseignants de plus de 15 ans d'ancienneté donnent à peine 1% de leurs salaires, alors que les plus jeunes écoupent d'une coupure de 4% par année.

Ainsi, les agents à temps partiel doivent être disponibles en permanence pour permettre aux employés permanents d'être en congé toutes les fins de semaine. À Laval les cols bleus occasionnels gagnent 20% de moins que les permanents pour faire exactement le même travail. Trois jeunes infirmières sur cinq ont un statut de travailleur occasionnel. Les jeunes médecins ont eu une baisse de 15 à 30% de leur salaire, selon les régions.

« La crédibilité du gouvernement n'est pas meilleure que celle des syndicats », affirme M. Rebello, mais pour l'heure l'attaque est surtout dirigée vers le gouvernement.

Force Jeunesse veut faire
éliminer pour de bon
les clauses d'exclusion

Une tonne d'équipement à prix plume.

CAVALIER de Chevrolet « Édition spéciale »



Évitez de perdre des plumes.
Dispositif antiVOL PASSLock,
sacs gonflables de nouvelle génération
côtés conducteur et passager.



« Édition spéciale 99 »

Régulateur de vitesse, verrouillage des portes
à commande électrique et pare-boue,
plus radiocassette AM/FM stéréo.



Idéal pour une tonne de bagages.
Siège arrière à dossier rabattable
multipliant l'espace cargo.



Un poids de moins sur vos épaules.
Freins antiblocage aux 4 roues permettant de
contrôler vos freinages sur chaussée humide.



Un moteur qui fait le poids.
Moteur 2,2 L de 115 chevaux,
boîte manuelle à 5 vitesses.

Comptant	Mensualité
0 \$	243 \$
1 211 \$	208 \$
2 261 \$	178 \$

Parce que l'hiver est déjà assez lourd comme ça, nous avons doté la Cavalier berline de plus d'équipements de série que n'importe quelle autre voiture de sa catégorie pour que vous puissiez traverser la saison sans tracas. Maintenant offerte à un prix qui ne fait pas osciller la balance.

L'Association marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 300 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. ** Taux de financement à la location applicable sur des termes allant jusqu'à 36 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Rabais aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le fabricant. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com

CHEVROLET
Oldsmobile

178 \$ /mois*
location 36 mois
1,9% à la location**

La Cavalier. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

EN BREF

Levée des accusations contre le nonce apostolique

Les accusations contre l'adjoint du nonce apostolique au Canada, M^{gr} Vito Rallo, inculpé en novembre de harcèlement envers une ancienne employée de l'ambassade du Vatican, ont été levées, a-t-on appris de sources judiciaires. Le procureur de la Couronne, Andrejs Berzins, a expliqué que les preuves étaient insuffisantes pour poursuivre en justice M^{gr} Rallo, 45 ans. La police l'avait inculpé le 10 novembre à la suite d'une plainte déposée par l'ex-attachée culturelle de l'ambassade, Joséphine Gréco, qui avait été congédiée entre-temps. Cette femme de 59 ans avait été, selon elle, victime de menaces de mort répétées et de harcèlement de la part de M^{gr} Rallo, premier secrétaire de l'ambassade, entre juillet 1997 et mars 1998. (AFP)

MONTÉRÉGIE

La rivière déborde



Le débordement de la rivière Châteauguay, alimenté par des pluies abondantes, a provoqué hier matin la fermeture de trois routes en Montérégie, dont la 138 dans le village de Huntingdon. Dans la ville même de Châteauguay, les sous-sols de cinq résidences ont été inondés au cours des derniers jours. La situation devait toutefois s'améliorer en après-midi avec la fin des précipitations de pluie et un refroidissement des températures. (PC)

Au moins cinq morts accidentelles

Au moins cinq personnes ont perdu la vie de façon accidentelle au Québec, en fin de semaine. Un homme de 85 ans a été heurté mortellement par une voiture, vers 17h30, samedi, alors qu'il traversait la rue Ste-Catherine, au centre-ville de Montréal. Son identité n'a pas été révélée. François Gravel, 27 ans, de Stoneham, a perdu la vie samedi midi dans une collision frontale survenue sur l'autoroute 73, à Stoneham. André Carrier, 23 ans, de Matane, a trouvé la mort dans un accident de motoneige, survenu vers 20h40, vendredi, sur le sentier provincial 5, près de Saint-Jérôme-de-Matane. Il a perdu la maîtrise de son engin dans une courbe fort prononcée avant d'aller percuter violemment un arbre. Un violent face-à-face impliquant deux motoneiges et survenu vers 20h, vendredi, sur le sentier provincial traversant La Tuque, en Mauricie, a fait deux victimes. Il s'agit de Steve Larouche, 25 ans, de La Tuque et Daniel R. Poulin, 37 ans, originaire du Massachusetts. (PC)

KANGIQSUALUJUAQ

En classe le 1^{er} mars

Les enfants de Kangiqsualujuaq devraient pouvoir retourner en classe au début de mars après une absence de plusieurs semaines attribuable à l'avalanche qui a détruit leur école et fait neuf victimes. La construction d'une école temporaire devrait être terminée d'ici le 1^{er} mars, a précisé Debbie Astroff, porte-parole de la commission scolaire Kativik. Les 223 enfants inuits sont privés de cours depuis que la seule école de la ville a été écrasée sous une avalanche le 1^{er} janvier. Neuf personnes ont perdu la vie et plusieurs autres ont été blessées lors de cette tragédie. L'école temporaire, qui comptera 20 salles de cours, sera située à l'autre extrémité de la ville, loin de l'ancienne école Satumavik et du secteur où il y a des risques d'avalanche. Le ministère de l'Éducation défraiera le coût de la construction, évalué à 2,4 millions\$. (PC)

Barricadé et armé

Un homme armé, visiblement désespéré, s'est barricadé dans la nuit de samedi à hier dans son chalet de Saint-Gabriel-de-Brandon, dans la région de Lanaudière. L'homme, âgé d'une quarantaine d'années, s'est rendu sans résistance après trois heures de siège et après avoir tiré quelques coups de feu en direction des policiers. Il était seul. Les policiers avaient ordonné l'évacuation des chalets voisins par mesure de sécurité. (PC)

Nouvelles victimes de la «mangeuse de chair» en Outaouais

OTTAWA (PC) — Une semaine après avoir assuré à la population qu'il n'y avait pas lieu de craindre une épidémie locale de la bactérie «mangeuse de chair», le Centre hospitalier des vallées de l'Outaouais (CHVO) a fait état, hier, de trois nouveaux cas d'infection.

Deux patients ont été admis au campus du CHVO à Gatineau, et un autre à celui de Hull, vendredi et samedi, ont in-

diqué les responsables du centre, précisant que les trois avaient été traités pour une infection au streptocoque de type A.

Le streptocoque de type A est la même bactérie qui a coûté la vie à Gérard Richer, de Gatineau, la semaine dernière, et une jambe au premier ministre québécois Lucien Bouchard, en 1994.

Lors d'un second point de presse en

sept jours, les responsables du CHVO et de la Direction de la santé publique ont à nouveau insisté sur le fait qu'il ne fallait en aucun cas craindre une épidémie de quelque sorte que ce soit. «On n'a pas été en mesure d'établir des liens entre les quatre cas qui nous ont été rapportés jusqu'ici. Et dans chacun des cas, le risque de contagion de l'entourage immédiat des patients et dans la po-

pulation en général est assez nul», a en effet déclaré le directeur général de la santé publique, Jean De Serres.

Les trois nouveaux cas de streptocoque de type A sont des hommes âgés dans la quarantaine, selon les intervenants, ceux-ci affirmant n'y voir qu'une coïncidence. Il s'agit d'infections bénignes, et hier, on ne craignait pour la vie d'aucun des patients.

PRENEZ LA ROUTE DU GRAND LUXE.



VOICI LA TOUTE NOUVELLE SONATA 1999

La toute nouvelle Sonata offre une élégance rare, un style avant-gardiste, une mécanique sophistiquée, ainsi que des performances et une tenue de route que l'on retrouve que dans les berlines de luxe.

De plus, le confort, l'espace, le silence de roulement et la sécurité sont au rendez-vous dans la toute nouvelle Sonata. Les modèles GL et GLS sont dotés de série d'une transmission automatique à 4 vitesses, d'un climatiseur, d'un régulateur de vitesse, d'une radio stéréo électronique ainsi que de rétroviseurs extérieurs dégivrants, de lève-glace et du verrouillage des portes, tous à commandes électriques. De plus, le modèle GLS est rehaussé de superbes contours au fini bois, d'une sellerie en cuir livrable et, de série, d'un lecteur de disques compacts et d'un système de filtration perfectionné qui élimine le pollen. La sécurité est également à l'honneur avec deux coussins gonflables à l'avant (avec puissance de déploiement réduite), un système de détection de la présence d'un

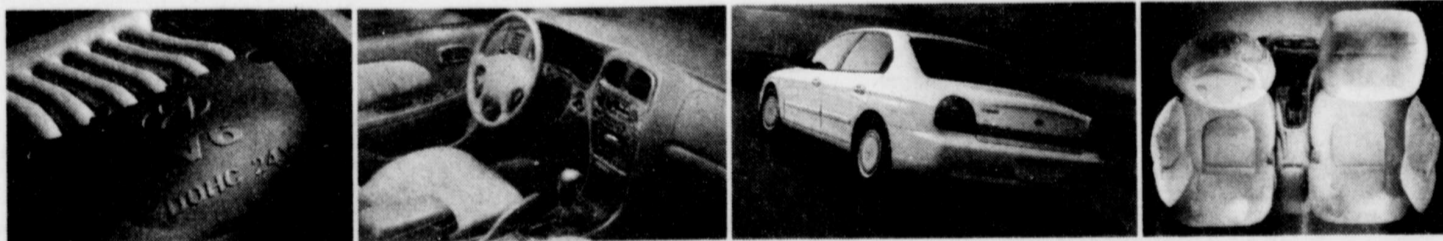
passager, des poutrelles en acier de très haute résistance dans les portes, des zones déformantes à l'avant et à l'arrière et, en option, des coussins gonflables dans les portières avant ainsi qu'un système de freins antiblocage (ABS) et antipatinage. Le tout nouveau moteur V6 en aluminium à double arbre à cames en tête et 24 soupapes de la GLS assure des performances supérieures ainsi qu'une conduite et une tenue de route exemplaires.

Le roulement est plus doux et plus confortable que jamais grâce à des amortisseurs à gaz sous pression et une suspension de technologie avancée à double bras oscillant à l'avant et à bras multiple à l'arrière. Il ne fait aucun doute, la Sonata 1999 redéfinit les normes en matière de luxe dans le créneau des voitures intermédiaires. Faites-en l'essai très bientôt et vous comprendrez!

Pour plus de renseignements, composez le 1 800 461-5695.

« LA NOUVELLE SONATA PROUVE QUE HYUNDAI OFFRE UNE VOITURE CAPABLE DE SE MESURER AUX MEILLEURES DE CE CRÉNEAU. »

Jacques Rainville - Le magazine Carguide



Une intermédiaire de grand luxe à partir de 19 495 \$*.



HYUNDAI

UNE ÈRE NOUVELLE

*PDSF de la Sonata GL 1999 à partir de 19 495 \$, transport, immatriculation, préparation et taxes en sus. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Détails chez les concessionnaires.

Garantie du groupe motopropulseur de 5 ans/100 000 km
Programme d'assistance routière
24 heures de 3 ans/60 000 km

Automobiles Lévis Ltée
144, rte Kennedy
Lévis 833-7140

Hyundai St-Georges
10555, 1^{re} Avenue
St-Georges Est
Comité de Beauce 228-8814

Porlier Automobiles Inc.
100, Napoleon
Sept-Îles 962-1828

Luxoto Inc.
484, Côte Joyeuse
St-Raymond
990-0283

Montmagny Hyundai
150, boul. Taché Ouest
Montmagny 248-7877

Gaspésie Auto Inc.
Route 132
Bonaventure Ouest
Bonaventure 534-2191

St-Foy Hyundai
2650, Dalton
St-Foy 654-9292

Rivière-du-Loup Hyundai
289, Temiscouata
Rivière-du-Loup 862-8144

Rimouski Hyundai
375, boul. Ste-Anne
Pointe-au-Père 724-2231

M. Lessard Ltée
659, boul. St-Joseph
Québec 623-5471

Boulevard Hyundai
40, boul. Comeau
Baie-Comeau 294-2886

Vignau Hyundai
1199, Chemin Principal
Étang-du-Nord 986-5006

Centre Hyundai Québec
1605, boul. Henri-Bourassa
Québec 522-3738

Ruby Auto Inc.
2272, rue Notre-Dame Nord
Thetford Mines 338-4665

Automobiles Hyundai Matane
1560, du Phare Quest
Matane 562-4444

Garage Jean-Roch Thibault
909, Mgr-de-Laval
Baie-St-Paul 435-2379

Nadeau Hyundai
680 Main Street
St-Basile, New Brunswick
(506) 263-5505

EN BREF

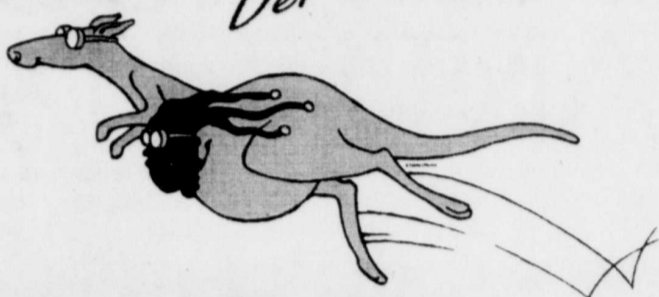
NAVIGATION DE PLAISANCE

Pas de passe-droit

Voulant éviter toute discrimination liée à l'âge, le gouvernement fédéral a décidé de ne pas exempter les navigateurs de plaisance de plus de 55 ans d'une clause de la nouvelle réglementation rendue publique plus tôt cette semaine. Les nouvelles règles, qui doivent entrer en vigueur de façon progressive au cours des 10 prochaines années, exigeront que tout conduc-

teur d'une embarcation motorisée fasse la preuve de sa compétence auprès du gouvernement fédéral, et d'obtenir de ce dernier un permis. Le coût d'un tel permis variera, mais sera en général de moins de 100\$. En vertu du projet de réglementation proposé au départ, quiconque étant âgé de plus de 55 ans n'aurait pas eu à se soumettre à cette exigence. M^{me} Sue MacDonald, chargée de faire respecter les règles de sécurité en matière de navigation de plaisance, a expliqué que la clause relative à l'âge avait été abandonnée parce qu'elle aurait pu se révéler discriminatoire en vertu de la Charte des droits et libertés. (PC)

Le 24^e Festival
de Sciences et Genie
de L'Université Laval
du 24 au 29 janvier 1999



Course à L'Exploit

Trouvez l'indice dans les annonces classées
du Soleil de cette semaine et votez à

chik
989
énergie



au 670-9000

Plusieurs prix à gagner dont 5 paires de billets pour le Gong-Show

Une collaboration de

TQS

GOSSELIN
DISTRIBUTION - RAYONNEMENT - ENTRETIEN - CAMIONS DOODLE
ST-NICOLAS 831-2050

Labatt

LE SOLEIL

141028

Alerte au GBL

La FDA rappelle des suppléments
alimentaires soupçonnés de causer
de graves problèmes de santé

■ WASHINGTON (Reuter) — L'agence américaine d'inspection des aliments et drogues a annoncé la semaine dernière qu'elle avait demandé à plusieurs entreprises de rappeler des suppléments alimentaires à base de gamma butyrolactone (GBL), et elle recommande aux consommateurs de ne pas acheter ni utiliser ces produits.

La Food and Drug Administration (FDA) dit avoir reçu des informations selon lesquelles une personne serait morte et que 55 problèmes de santé graves seraient reliés à ces produits censés aider à développer les muscles, améliorer la performance physique, réduire le stress et faciliter le sommeil.

Le Groupe Trimfast a accepté de rappeler ses produits contenant du GBL qui sont mis en marché sous les noms Revivarant et Revivarant G, a précisé la FDA.

D'autres entreprises ont été invitées de façon pressante à rappeler volontairement leurs produits. La FDA ajoute que s'ils ne sont pas retirés du marché, elle examinera les moyens à sa disposition pour réglementer la situation.

D'autres produits contenant du GBL sont mis en marché sous différentes appellations, notamment Renewitriant, Blue Nitro, Blue Nitro Vitality, GH Revitalizer, Gamma G and Remforce, ajoute le communiqué de la FDA.

Les produits sont offerts sous forme liquide ou en poudre et sont vendus par Internet, dans des commerces d'aliments-santé ainsi que dans certains gymnases et centres de conditionnement physique.

Dans 19 cas de problèmes de santé liés au GBL, des consommateurs ont perdu conscience ou sont devenus comateux, et d'autres se sont plaints d'attaques, de vomissements et de ralentissement du rythme cardiaque.

La FDA recommande aux consommateurs de se débarrasser de tout produit contenant du GBL et de communiquer rapidement avec un médecin s'ils éprouvent des problèmes de santé.

Seul le
Groupe
Trimfast a
rappelé ses
produits

Les latitudes nord menacées par
la réduction de la couche d'ozone

WASHINGTON (AP) — La couche d'ozone continue à s'affaiblir au-dessus du pôle Nord, ce qui pourrait à terme faciliter la pénétration de dangereux rayons ultraviolets dans le nord de l'Europe et en Amérique du Nord, s'inquiètent les chercheurs.

L'appauvrissement de la couche d'ozone pourrait « permettre la pénétration de rayons UV plus virulents dans les latitudes nord », mettent en garde les chercheurs dans la dernière édition du *Journal of Geophysical Research*. Il est toutefois trop tôt pour tirer des conclusions définitives, la situation s'étant légèrement améliorée l'an dernier, notent les experts.

L'affaiblissement de la couche d'ozone a d'abord été observée en Antarctique, conduisant à l'interdiction de gaz réfrigérants et propulseurs de bombes aérosols jugés responsables du phénomène.

Une réduction significative de la couche d'ozone a été enregistrée au-dessus du pôle Nord, lors des hivers 1995-96 et 1996-97. À partir de données collectées sur l'île norvégienne d'Andoya, les scientifiques Georg Hansen (Institut norvégien de la recherche sur l'air) et Martyn Chipperfield ont estimé que le taux d'ozone était jusqu'à 60% inférieur à la normale à l'altitude la plus touchée (19 km). « Si l'appauvrissement de l'ozone en Arctique persiste cette année, comme en 1997, davantage d'UV pénétreront jusqu'à la surface lorsque le soleil est au zénith à la fin du printemps et en été », prévient M. Chipperfield, de l'université de Cambridge.

Présent dans les couches supérieures de l'atmosphère, l'ozone forme une barrière naturelle contre les ultraviolets, qui à fortes doses peuvent provoquer des brûlures, le vieillissement de la peau, des lésions oculaires et même le cancer.

« VOITURE DE L'ANNÉE »

Marc Lachapelle/Affaires Plus

« VOITURE IMPORTÉE DE L'ANNÉE 1999 »

Motor Trend

« MEILLEURE DE SA CATÉGORIE »
NOUVEAU COUPÉ SPORT - DÉCAPOTABLE 1999
AJAC



« VOITURE DE L'ANNÉE,
SINON DE LA DÉCENNIE »
Jacques Duval/Guide de l'auto



LES CONCESSIONNAIRES
VOLKSWAGEN

Jamais une voiture n'a été autant acclamée
par la critique et par le public. Venez vite
faire l'essai de la New Beetle chez votre
concessionnaire. Les modèles 99 sont arrivés.

Êtes-vous fait
pour Volkswagen?



1 888 ROULE VW
www.vw.com

« MEILLEURES NOTES POUR
LA SÉCURITÉ EN GÉNÉRAL »
selon le « Insurance Institute for Highway Safety »

« VOITURE NORD-AMÉRICAINNE
DE L'ANNÉE 1999 »
Jury indépendant de 48 journalistes
nord-américains spécialisés

LE MONDE

Lewinsky, témoin
tiré à hue et à dia

Ex-stagiaire de la Maison-Blanche avec laquelle le président Bill Clinton a eu une relation, Monica Lewinsky apparaît dans le corridor principal de l'Hôtel Mayflower, peu après son dîner, hier, à Washington. Lewinsky a été sommée par la cour de répondre aux questions des sénateurs républicains à propos de cette affaire qui fait les manchettes des médias du monde depuis un an.

■ WASHINGTON (AFP, AP) — Les « procureurs » ont clairement indiqué, hier, qu'ils veulent convoquer Monica Lewinsky, l'ex-stagiaire de la Maison-Blanche, comme témoin au procès du président Clinton, alors que son avocat affirme qu'elle n'a rien de nouveau à apporter.

Les sénateurs doivent décider, aujourd'hui, s'il faut en terminer avec le procès de destitution présidentielle en déclarant un non-lieu ou si, au contraire, il faut le poursuivre en convoquant des témoins.

L'influent sénateur démocrate Robert Byrd a annoncé qu'il introduira, aujourd'hui, une requête de non-lieu, assortie éventuellement d'une motion de réprimande à l'encontre du président pour ses agissements.

ARRÊTEZ TOUT ÇA!

Ils sont 58% d'Américains à estimer que le procès en destitution du président Bill Clinton devrait s'arrêter dès maintenant, selon un sondage réalisé par *Time/CNN* et publié hier.

Bill Clinton, qui a eu une liaison extra-conjugale avec Monica, est accusé de parjures et d'entrave à la justice pour avoir tenté d'étouffer l'affaire.

« Il n'est pas nécessaire de la convoquer comme témoin, car tout son témoignage est déjà connu », a affirmé son avocat, Plato Cacheris, à la presse à l'issue d'une « réunion informelle » d'environ deux heures entre la jeune femme et trois des « procureurs » républicains chargés de la conduite du procès au Sénat.

Les procureurs, qui s'exprimaient quelques minutes plus tôt au sortir de l'hôtel où s'est déroulé l'entretien à Washington, avaient estimé, au contraire, que son témoignage serait

« très utile ».

« Elle pourrait être un témoin très utile si elle était convoquée » par le Sénat, avait affirmé Bill McCollum, un des « procureurs » républicains.

« Monica Lewinsky est le principal témoin dans cette affaire, aussi voulions-nous lui parler afin de savoir comment elle se sent, quel est son comportement et quel genre de témoin elle pourrait être », avait déclaré dans la matinée, sur la chaîne NBC, Henry Hyde, président de la commission judiciaire de la Chambre des représentants et principal « procureur » au procès.

Samedi, à la demande du procureur indépendant Kenneth Starr qui a dirigé l'enquête, un juge fédéral avait ordonné à Monica Lewinsky de participer, contre son gré, à un entretien informel avec les « procureurs » pour préparer son éventuel témoignage.

« Lundi, il nous faudra prouver pourquoi nous avons besoin de témoins et en quoi (Monica) pourra nous aider », avait expliqué dans la matinée à la chaîne Fox, Asa Hutchinson, un des « procureurs » qui a rencontré Monica Lewinsky, hier après-midi.

LES CADEAUX DU PRÉSIDENT

Il avait affirmé qu'il souhaitait s'entretenir avec elle, notamment, de la dissimulation de cadeaux que lui avait faits le président.

Ces cadeaux, réclamés par la justice, avaient, par la suite, été confiés à

la secrétaire particulière du président, Betty Currie, qui les avait dissimulés sous son lit.

Selon Monica Lewinsky, c'est Betty Currie qui était venue prendre possession des cadeaux après qu'elle en eut parlé au président. Selon Betty Currie, c'est Monica qui lui a demandé de venir prendre les cadeaux.

Si les procureurs pouvaient prouver que Betty Currie a agi à l'initiative du président, plutôt qu'à celle de Monica, cela donnerait un poids plus important à leurs accusations d'entrave à la justice avancées contre Bill Clinton.

L'accusation espère relancer le procès en obtenant la convocation des principaux témoins de l'affaire.

UN CLINTON INCERTAIN

Les sénateurs démocrates, opposés à l'idée de convoquer le moindre témoin, sont furieux que les procureurs n'aient pas attendu leur feu vert pour s'entretenir avec Monica Lewinsky qui a regagné Washington, samedi, depuis la Californie.

La majorité républicaine au Sénat est mieux disposée à entendre quelques témoins, mais plusieurs républicains modérés ont affirmé qu'ils voteraient contre des témoins si ceux-ci n'avaient rien de nouveau à apporter par rapport à leurs témoignages précédents devant le juge Kenneth Starr.

Le président Clinton s'est refusé, hier, à prédire si le Sénat voterait cette semaine en faveur d'un non-lieu dans son procès de destitution dans l'affaire Lewinsky. « Je ne suis pas sûr de ce qu'ils feront », a-t-il dit, en réponse à une question d'un journaliste, dans l'Arkansas, avant d'ajouter: « Je ne vais pas discuter de cela ».

Échange de
prisonniers
au Kosovo

LIKOVAC, Yougoslavie (d'après AP) — Les efforts déployés par les Occidentaux pour dissiper les tensions au Kosovo semblent porter leurs fruits. Les observateurs internationaux et l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ont confirmé, hier, le retour dans leur foyer de neuf séparatistes albanais libérés la veille.

Le gouvernement yougoslave, qui n'a pas reconnu ces libérations, a démenti qu'elles résultaient d'un accord secret avec l'UCK et intervenaient en contrepartie de celles de huit soldats yougoslaves relâchés il y a 15 jours.

William Walker, chef de la Mission de vérification de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a estimé que ces libérations étaient « une bonne nouvelle » pour les efforts de paix.

L'OSCE espère que « des gestes similaires, des deux côtés, aideront à créer une atmosphère permettant d'aboutir par la négociation à une solution pacifique du conflit ».

Les neuf combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), dont une infirmière âgée de 16 ans, sont rentrés chez eux et sont en bonne santé, ont précisé des commandants de l'UCK dans le village de Likovac, à 40 km à l'ouest de Pristina. Leur libération, selon William Walker, a eu lieu en présence de membres de l'OSCE.

TORTURÉS

Interrogés dans une maison bombardée du village, deux des neuf prisonniers libérés ont affirmé qu'ils avaient été torturés pendant leur captivité. « Je ne peux expliquer avec des mots comment ils nous ont traités », a déclaré Azem Suma, 26 ans. Très choqués et fatigués, mais apparemment en bonne forme, les deux combattants prévoient de retourner au combat aussi vite que possible.

Les neuf membres de l'UCK avaient été arrêtés à la mi-décembre à proximité de la frontière albanaise. Le 13 janvier, les séparatistes albanais avaient accepté de remettre en liberté huit militaires yougoslaves qu'ils avaient pris en otages. L'UCK avait affirmé que cette libération faisait partie d'un accord secret négocié avec des Européens et Américains pour obtenir la remise en liberté de ses neuf combattants.

Israël: Mordehaï en campagne
au centre contre Netanyahu

■ JÉRUSALEM (AFP, AP) — Le nouveau parti du centre a mis en place, hier, son état-major pour la campagne contre le premier ministre israélien Benjamin Netanyahu, renforcé par l'arrivée du ministre de la Défense, Yitzhak Mordehaï.

Ce nouveau parti, qui n'a pas encore de nom, a commencé, hier, à distribuer les rôles pour la prochaine campagne électorale.

En outre, cette formation a entamé la rédaction d'un programme politique, mettant l'accent sur la nécessité d'un « compromis territorial » en Cisjordanie.

M. Mordehaï, limogé la veille du gouvernement, prend place, aujourd'hui, aux côtés des fondateurs de la nouvelle formation — l'ex-chef d'état major Lipkin-Shahak, l'ex-ministre des Finances, Dan Méridor, et l'ex-maire de Tel-Aviv, Roni Miloic.

Au lendemain de son éviction, le ministre de la Défense est passé à la contre-attaque et s'est dans le même temps vu accorder la direction du nouveau parti centriste.

M. Netanyahu avait décidé, samedi, de limoger M. Mordehaï pour sanc-

tionner un homme qui lui manifestait son manque de confiance et semblait sur le point de joindre la formation centriste.

Loin de garder un profil bas, M. Mordehaï a exploité la dernière réunion du conseil des ministres à laquelle il participait, hier, pour se livrer à un véritable réquisitoire contre le chef du gouvernement à coups de citations bibliques.

Il a d'abord expliqué à ses collègues qu'il n'avait jamais demandé à M. Netanyahu, contrairement à ce que prétend ce dernier, de garantir son maintien à son poste après les élections générales du 17 mai, en cas de victoire de la droite, a-t-on appris.

À l'étonnement général, M. Mordehaï, qui n'est pas un juif pratiquant, s'est alors mis sur la tête une calotte et a sorti une Bible de sa poche.

Près d'un tiers des électeurs du pre-



L'ex-ministre de la Défense, Yitzhak Mordehai

mier ministre Netanyahu, en 1996, se déclarent prêts à voter cette année pour Yitzhak Mordehaï, indique un sondage, hier.

Mordehaï a estimé que le cabinet Netanyahu « haïssait la paix » et se trouvait dans une impasse en ce qui

concerne le processus de paix. Il a accusé Netanyahu d'induire son gouvernement en erreur sur les questions de sécurité. « Je suis sorti plusieurs fois parce que je n'en pouvais plus d'entendre les inexactitudes racontées au gouvernement ».

Le départ du ministre de la Défense Mordehaï, dernier modéré du gouvernement d'Israël, a suscité la crainte que Netanyahu ne recoure à des actions militaires aventureuses pour améliorer ses chances de réélection.

de la Défense a affirmé que les avions britanniques n'ont pas été impliqués dans cet incident, car ils « n'étaient pas » dans la patrouille qui avait survolé la zone d'interdiction aérienne au dessus du nord de l'Irak.

Cette zone d'interdiction de vol, imposée par les alliés à l'aviation du président irakien Saddam Hussein depuis la fin de la guerre du Golfe en 1991, s'étend au nord du 36° parallèle jusqu'à la frontière turque. Elle est, depuis la mi-janvier, le théâtre d'incidents quasi quotidiens entre les appareils américains-britanniques et la défense antiaérienne irakienne.

Une zone similaire existe dans le sud de l'Irak, au sud du 33° parallèle jusqu'aux frontières koweïtienne et saoudienne.

Bagdad n'a jamais reconnu ces zones, qui n'ont pas fait l'objet d'une résolution des Nations unies.

Par ailleurs, les ministres arabes des

18 morts et 32
blessés dans
un accident
d'autocar, en
Autriche

GRAZ (d'après AFP) — Dix-huit personnes ont été tuées et 32 autres blessées, dont 17 grièvement, dans l'accident, hier, d'un autocar transportant des skieurs hongrois près de Deutschlandsberg (sud), a annoncé un porte-parole de la Croix-Rouge autrichienne en début de soirée.

La gendarmerie autrichienne a pour sa part fait état de dix morts.

La plupart des 50 occupants de l'autocar accidenté étaient des jeunes gens âgés de 15 à 18 ans, élèves d'une école d'agriculture à Koeszeg, en Hongrie.

Selon la gendarmerie, l'autocar a dérapé avant de sortir de la route et fait une chute de plusieurs mètres dans un fossé pour des raisons inconnues, hier. Il n'y avait ni verglas ni neige sur la chaussée. Les passagers du car immatriculé en Hongrie avaient fait du ski dans la région.

Des avions américains bombardent bon
nombre de batteries de missiles irakiennes

■ ANKARA (AFP, AP) — Des avions américains ont bombardé, hier, plusieurs batteries de missiles sol-air irakiennes dans le nord de l'Irak, selon un communiqué de l'état-major de l'opération *Northern Watch* basé à Incirlik, en Turquie.

Un chasseur F-15E « Strike Eagle » a touché de plein fouet une batterie de missiles antiaérienne « qui constituait une menace pour les forces de la coalition (anti-irakienne) dans la région », déclare ce communiqué.

Dans un second incident, survenu entre 14h30 et 15h30 locales, un EA-6B « Prowler » des Marines et deux F-16CJ « Fighting Falcons » ont tiré des missiles antiradar contre un autre site de missiles irakien près de la ville de Mossoul dans le nord de l'Irak.

Les appareils américains ont agi en légitime défense car ils étaient « pris pour cible par les radars de guidage de l'artillerie antiaérienne irakienne », affirme-t-il.

Enfin, un autre F-16 a également tiré un missile antiradar contre un autre site de missiles irakien dans la même région, selon *Northern Watch*.

« Les dégâts infligés aux forces irakiennes sont en cours d'évaluation », ajoute le communiqué. « Les avions de la coalition n'ont subi aucun dommage et sont tous rentrés à leur base » à Incirlik, dans le sud de la Turquie.

Le tir effectué par le F-15 avait été annoncé initialement à Washington dans un communiqué signé du commandement européen des forces américaines, basé en Allemagne. Mais ce communiqué ne faisait pas mention des autres incidents.

À Londres, le ministre britannique

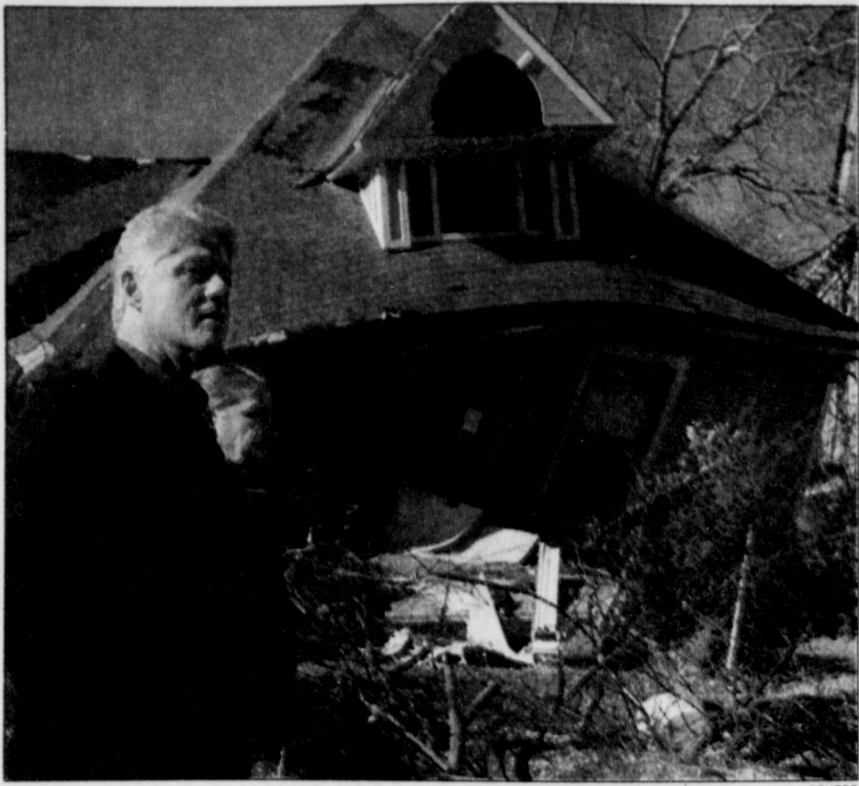
Affaires étrangères ont adopté, en l'absence de l'Irak, un communiqué demandant à Bagdad de « cesser toute politique visant à provoquer ses voisins », après une réunion, au Caire.

LIGUE ARABE MOLLE

Le chef de la diplomatie irakienne Mohamad Said al-Sahhaf avait fait un esclandre lors de cette réunion, accusant ses homologues d'avoir perpétré un « complot pour couvrir une nouvelle frappe militaire » contre son pays. Le ministre irakien avait quitté la réunion et n'est plus réapparu.

« Cette réunion est décevante et constitue un échec », a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse en expliquant qu'il s'était retiré pour ne pas être mêlé « à cette boue ».

La Ligue arabe a néanmoins promis d'œuvrer pour la levée des sanctions imposées contre Bagdad par la communauté internationale.



Le président Bill Clinton examine les dommages occasionnés à cette maison de Little Rock, par une série de tornades ayant frappé son État natal, la semaine dernière.

Clinton en Arkansas pour évaluer les dégâts causés par 38 tornades

■ LITTLE ROCK (d'après AFP) — Le président Bill Clinton s'est rendu, hier, en Arkansas, son État natal dont il a été gouverneur pendant dix ans, pour inspecter les dégâts causés par les 38 tornades qui se sont abattues sur cinq comtés, jeudi et vendredi.

Sept personnes ont été tuées et une vingtaine d'autres sont toujours hospitalisées à la suite des tornades qui ont détruit ou endommagé près de 1500 habitations et commerces.

M. Clinton a déclaré l'état d'urgence en Arkansas pour pouvoir faire bénéficier les localités touchées d'une aide fédérale.

CHELSEA Y ÉTAIT

L'une des tornades a dévasté à son passage le centre de la capitale de l'État, Little Rock, laissant maisons et magasins en ruines et détruisant au passage une cabane bâtie dans un arbre, dans le parc de la résidence du gouverneur, où Chelsea, la fille du président, aimait jouer dans sa jeunesse.

« Le fait que la résidence du gouverneur où Hillary et moi avons élevé, durant 12 ans, Chelsea se trouvait sur le passage d'une des tornades, rend (cette catastrophe) encore plus réelle pour moi », avait déclaré, vendredi, Bill Clinton.

Après avoir inspecté les dégâts causés à Little Rock, le président s'est rendu à Beebe, la localité la plus dévastée dans cette région qui était toujours, hier, sans eau, sans électricité ni téléphone après le passage de l'une des tornades, jeudi soir.

Le président a même failli rencontrer là, hier, Paula Jones, la jeune femme qui l'avait poursuivi en justice

pour harcèlement sexuel et qui est à l'origine de l'affaire Lewinsky. Paula Jones, qui était venue y voir des amis, se tenait au milieu de la foule qui écoutait le président.

Celui-ci et Paula Jones ne se sont apparemment pas vus.

Interrogé par un journaliste sur sa présence dans la foule, Bill Clinton a paru stupéfait, avant de lancer à la cantonade : « Qu'est-ce qu'il a dit ? » et de se détourner.

À l'issue d'un accord à l'amiable, Paula Jones a reçu, en novembre, un règlement financier de 850 000 \$ US de Bill Clinton pour mettre un terme à ses poursuites.

C'est cette affaire judiciaire qui a donné naissance, il y a tout juste un an, au scandale Lewinsky, dont les conséquences ont provoqué l'ouverture d'un procès de destitution contre M. Clinton au Sénat.

Le président a failli y rencontrer la célèbre Paula Jones

ROYAUME-UNI

La fille de Blair mise en cause

Le premier ministre britannique Tony Blair a annoncé, hier, qu'il allait déposer une plainte devant l'organisme chargé de surveiller la presse écrite, pour protester contre un article mettant en cause sa fille de dix ans, Kathryn. L'hebdomadaire conservateur *Mail on Sunday* a accusé l'enfant, hier, d'avoir bénéficié d'un traitement de faveur pour être acceptée dans une école catholique du centre de Londres, au détriment d'autres élèves inscrits sur une liste d'attente et de leurs parents furieux. Le porte-parole de M. Blair a démenti tout « favoritisme » dans cette affaire, accusant le journal de l'avoir montée en épingle au seul prétexte qu'elle concernait la fille du chef du gouvernement. Il a assuré que l'inscription, à compter de la rentrée de septembre 1999, avait été réalisée en conformité avec « la procédure normale ». (AFP)

Séjour record dans un cercueil

Geoff Smith, un Britannique de 37 ans, a battu un record mondial en passant, volontairement, 147 jours enterré dans un cercueil. Smith a été exhumé samedi matin et a contemplé le ciel pour la première fois depuis le 29 août dernier, ravi d'avoir battu le record établi en 1981 par un Américain. Mais il a juré de ne plus renouveler l'exploit, du moins tant qu'il restera en vie. L'attrait pour les cercueils est de famille puisque la mère de Geoff Smith, Emma, avait établi le record d'Europe en 1968 en restant 101 jours sous terre. (AFP)

FRANCE

Le Pen et le «petit» Mégret

Jean-Marie Le Pen a refusé, hier, le poste de « président honoraire » proposé par Bruno Mégret et ses amis et il a de nouveau ironisé sur le physique de l'ancien délégué général, qui « ne peut pas être le remplaçant de Jean-Marie Le Pen ». « Il ne suffit pas de monter sur un escabeau pour être un grand homme », a affirmé le président du Front national lors de l'émission *Polémiques* sur France-2. « Quand on aspire à devenir un chef d'un mouvement populaire, on doit avoir un certain nombre de qualités, y compris physiques ». M. Le Pen a réaffirmé que le congrès de Marignane était illégal car « ce n'était pas un congrès et ce n'était pas le Front national ». Bruno Mégret a été élu, hier, président du Front national-mouvement national. Mégret a recueilli 1756 voix (86,22%). (AP)

ESPAGNE

Pour un Pays basque libre!

À la poursuite au Pays basque espagnol, les nationalistes modérés, rejoignant l'objectif prioritaire des terroristes de l'ETA, ont lancé un projet de « libération nationale » pour constituer un État indépendant et unifié qui engloberait toutes les régions basques, en Espagne comme en France. Ce projet, rendu public samedi à Bilbao (nord) par 700 élus locaux du Parti nationaliste basque (PNV), se rapproche des thèses traditionnelles des séparatistes radicaux de l'organisation armée ETA. Il a immédiatement soulevé un tollé chez les partis non nationalistes, farouchement opposés à toute « aventure indépendantiste ». (AFP)

RUSSIE

La capitale dans un trou

Un trou apparu dans le sous-sol d'une des grandes artères de Moscou s'élargit d'heure en heure et a atteint 60 m² et 6 m de profondeur, hier, a rapporté l'agence Ria-Novosti. Le trou pourrait bientôt atteindre les 120 m². Il est dû à l'érosion du terrain à la suite de la rupture d'une ou de plusieurs canalisations d'eau près du numéro 1 de la Léningradski prospekt, l'une des plus grandes artères, située dans le nord-ouest de la capitale. Les ruptures de canalisations, souvent en très mauvais état faute d'entretien, sont fréquentes à Moscou. (AFP)

ÉTATS-UNIS

Écolière précoce dans le bus

Cindy Volpe, une écolière de 13 ans, a pris, vendredi, sa première leçon de conduite à bord du bus qui l'emmenait à l'école... en remplaçant son chauffeur, victime d'un malaise. Felice Leone, 79 ans, s'est d'abord tenu la poitrine, puis s'est évanoui en chemin vers l'école Saint-François d'Assise de Vineland, dans le New Jersey. Inconscient, le chauffeur avait toujours le pied sur l'accélérateur et le bus s'approchait dangereusement des voitures circulant en sens inverse. L'écolière a alors pris le volant et redressé la trajectoire du bus, évitant un choc avec un poteau téléphonique. (AP)

Pontiac
Grand Am

Sacs gonflables
Verrouillage des portes
Suspension indépendante aux 4 roues. Climatisation nouvelle génération, Dispositif antivol PASSLock
Glaces teintées. Volant à commande multifonction assistée
Siège arrière à dossier rabattable.

Montée d'adrénaline assurée.

Comptant	Mensualité
3 290 \$	238 \$
1 291 \$	298 \$
0 \$	338 \$
20 499 \$ à l'achat**	

La Grand Am 99 est équipée pour faire monter votre adrénaline et vous faire redécouvrir le plaisir de conduire. Et son prix ne vous fera pas monter le sang à la tête.

DESIGN :

- Nouveau design audacieux : sa qualité d'assemblage et son nouveau châssis extrêmement rigide offrent une expérience de conduite nettement supérieure

PUISSANCE :

- Moteur Twin Cam 2,4 litres de 150 chevaux avec boîte automatique 4 vitesses
- Freins antiblocage aux 4 roues

SÉCURITÉ :

- Traction asservie améliorée
- Sacs gonflables de nouvelle génération, côtés conducteur et passager
- Dispositif antivol PASSLock
- Suspension indépendante aux 4 roues

VALEUR PLUS :

- Verrouillage des portes électrique
- Radiocassette AM/FM stéréo
- Volant inclinable
- Climatiseur
- Siège arrière divisé à dossier rabattable
- Portes arrière avec verrouillage de sécurité pour enfants
- ... et plus.

L'Association marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réserves aux particuliers, s'appliquant aux véhicules neufs 1999 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial (ou échange équivalent) (voir tableau). Transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 400 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Sujet à l'approbation du crédit. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. ** Préparation incluse. Transport et taxes en sus. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez www.gmcanada.com

PONTIAC
BUICK
GMC



338 \$ / mois
Location de 36 mois
0 \$ comptant

La nouvelle Grand Am.
LA PASSION DE CONDUIRE